

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

1991

▲
RAPPORT ANNUEL

EXPOSÉ DU PRÉSIDENT



Installée dans une phase de ralentissement conjoncturel et d'incertitude, l'activité économique des principaux métiers du secteur du BTP est entrée dans une période d'eaux sensiblement plus basses, probablement appelée à durer. Ce phénomène est de première importance pour nous.

Pour les sociétés du Groupe SGE, les effets de ce ralentissement sont globalement très perceptibles en France métropolitaine, où elles réalisent encore près de 60% de leur chiffre d'affaires. La crise, maintenant sévère des métiers de l'immobilier s'y traduit par une diminution très sensible des mises en chantiers nouvelles.



ÉLÉMENTS D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 1991

En France donc, et tout d'abord dans les métiers de l'entreprise générale (SOGEA et Campenon Bernard), l'année 1991 a été marquée pour la SGE :

- *par une certaine stabilité de l'activité générale;*
- *mais aussi par une baisse des commandes, la morosité de la situation du bâtiment s'accroissant depuis le début de 1992, notamment en Ile-de-France.*

Et il a fallu aussi faire face (en général, hors de France) à la situation difficile de plusieurs grands chantiers (Aéroport de Karachi, Tunnel du Storebaëlt et, bien sûr, Tunnel sous la Manche).

Dans la branche Routes, où le volume du marché national est demeuré assez stable et semble le rester en 1992, avec des progressions ponctuelles, Cochery et Viafrance ont augmenté leurs activités en France d'un peu moins de 5% et ont obtenu un résultat en amélioration par rapport à celui de la difficile année 1990. L'exercice 1992 est marqué par une nécessaire prudence et, très probablement, par une réelle stabilité.

Le secteur des métiers de second œuvre (TISO) poursuit sa trajectoire très honorable à peine affectée, en 1991, par l'accident de parcours de Wanner. L'effort de recherche et celui de pénétration de clientèles industrielles se poursuivent dans de bonnes conditions; l'année 1992 sera convenable.

Mais c'est hors de France que s'est poursuivie l'expansion du Groupe SGE. De ce point de vue, il y a un vif contraste entre les sérieuses difficultés du secteur britannique et les très rapides développements réalisés en Allemagne.

En Grande-Bretagne, dans un climat de récession très aiguë des métiers de la construction et de l'immobilier, Norwest Holst qui affronte une situation difficile dans toutes ses activités, a vu son chiffre d'affaires décroître légèrement et a enregistré une perte sensible. Son année 1992 s'annonce un peu plus difficile encore, avec la nécessité de prendre en compte la situation réelle de certains actifs immobiliers.

En Allemagne, au contraire, sous l'impulsion de la très bonne équipe de direction de G+H Montage, le climat est celui du développement et de l'aventure bien organisée. L'année 1991 y a donc été celle de l'installation dans les Länder de l'Est, avec déjà 2,7 milliards de francs de chiffre d'affaires et les débuts d'une nouvelle organisation. Les bases de l'activité y sont les métiers de l'isolation et de la climatisation (5.400 millions de francs de chiffre d'affaires global), les travaux routiers où notre nouvelle filiale VBU est la plus importante entreprise des nouveaux Länder, et le BTP avec Olympia BG, dont le siège est à Berlin. Et le patrimoine foncier de ces sociétés permet la préparation de diverses opérations immobilières dont les premières pourraient connaître, dès 1993, un début de réalisation.

Le chiffre d'affaires de ces filiales allemandes a atteint près de 8 milliards de francs en 1991, avec près de 15.000 agents. Leur contribution au résultat de la SGE est positive, elle se développe et va continuer à le faire; elle a été d'un peu plus de 80 millions de francs l'an dernier.

Exercice 1991 encore satisfaisant

Pour la SGE prise dans son ensemble, et au cours de cet exercice 1991 encore satisfaisant, le chiffre d'affaires s'est hissé à 44,7 milliards de francs, en progression de 14,5%. Le montant des travaux réalisés hors de France représente maintenant 19 milliards de francs, soit 42,5% du total. L'essentiel se situe en Europe, avec un montant global de 13.800 millions de francs (dont 5,1 milliards en Grande-Bretagne et 6,8 milliards en Allemagne).

A peu près conforme à nos prévisions, le résultat net (part du Groupe) de l'exercice a été de 470 millions de francs, en progrès de 3%, avec un résultat de 314 millions de francs pour les sociétés intégrées. La contribution des sociétés mises en équivalence a, elle aussi, progressé, grâce aux bonnes performances de Cofiroute (contribution de 117 millions de francs) et de la Compagnie Immobilière Phénix. La reprise du versement d'un dividende, que plusieurs d'entre vous aviez souhaitée lors de notre réunion du 20 juin 1991 est maintenant possible; elle vous est proposée.

Après sa forte augmentation de 1990, la capacité d'autofinancement de la SGE s'est établie à 1.200 millions de francs, en baisse sensible; cela est la conséquence des conditions d'exploitation difficiles de certains grands chantiers, qui ont conduit à diverses reprises de provisions. Le niveau des provisions au bilan restait néanmoins très important, et à peu près inchangé (5.700 millions de francs), à la fin de l'année 1991.

Enfin, le volume global des investissements, malgré un effort industriel qui est resté très soutenu, a été d'environ 2.300 millions de francs, en diminution de 200 millions de francs. Il n'a pu être complètement couvert par les ressources dégagées au cours de l'exercice et l'endettement financier net s'est accru passant de 1 à 1,3 milliard de francs.



1992 : ELEMENTS DE RESISTANCE, NOMBREUX ET SOLIDES

Malgré le climat assez morose et maussade, nous n'éprouvons pas de réelle préoccupation pour les éléments d'activité et de résultats de l'année 1992, les éléments de résistance sont assez nombreux et solides. Et le groupe de la SGE dispose de beaucoup d'atouts devant la situation actuelle du marché. Parmi ceux-ci, je cite à nouveau :

- *la bonne répartition de ses activités et leur diversité;*
- *ses fortes implantations européennes;*
- *la volonté de ses équipes de réagir en face des difficultés et de bien gérer;*
- *le développement de diverses synergies avec d'autres branches du Groupe Générale des Eaux.*

L'année 1992 est une année de restructuration pour le secteur BTP de la SGE. Plusieurs opérations ont été décidées et sont en cours de réalisation : elles concernent notamment les activités métropolitaines de SOGEA. La plus importante d'entre elles est la mise en commun des activités et des moyens de SOGEA et de Campenon Bernard dans le domaine des Grands Travaux, l'ensemble ainsi constitué disposant d'assises largement consolidées. La nouvelle entité (Campenon Bernard - SGE) gère depuis le début de l'année un carnet de commandes de 10 milliards de francs et a remporté, ces jours derniers, un succès important avec le métro de Bratislava; elle réalise en 1992 un volume d'activités de l'ordre de 7 milliards de francs (fin de l'aéroport de Karachi, tunnels du Storebaëlt et sous la Manche, barrage de Dul Hasti, métro d'Athènes — avec pilotage — et aussi activités diverses en Extrême-Orient, tunnels au Lesotho, et bien sûr, pont de Normandie).

Un autre point important est la participation de notre Groupe à l'étude de la plupart des grandes infrastructures nouvelles de la région parisienne et, en particulier, du projet M.U.S.E. (dans le cadre du concours organisé par le Département des Hauts-de-Seine), et aussi des divers tunnels et ouvrages souterrains envisagés, notamment à Paris, et des liaisons ferroviaires Est-Ouest.



Globalement, la progression du chiffre d'affaires du groupe SGE semble devoir être assez modeste en 1992; elle va être un peu renforcée par la prise de contrôle, en cours de réalisation, de Moter, entreprise de travaux routiers et de bâtiment qui opère principalement dans le Sud-Ouest de la France. Avec Moter, nous prévoyons — cette visée est très prudente — un chiffre d'affaires global peu éloigné de 46 milliards (dont 19,5 milliards soit 42,5% du total, à l'étranger).

La prévision est plus difficile du côté des résultats pour lesquels un résultat voisin de celui de 1991 peut être envisagé, avec une fourchette possible de quelques points pour cent, dans un sens ou dans l'autre.

La capacité d'autofinancement de son côté devrait, après sa très sensible diminution de 1991, reprendre une certaine progression. Et le niveau des investissements (hors Moter) se trouverait limité à environ 1.900 millions de francs, donc en assez nette diminution.



Dans une telle période de médiocre conjoncture et de lourde concurrence, la nécessité de structures souples et décentralisées, de niveaux de décision peu nombreux, de politique clairement définie, donc, en trois mots, d'interventions nettes et rapides est évidente; le mot d'ordre est donc la grande sobriété du commandement et de la gestion.

Guy DEJOUANY
Vendredi 19 juin 1992

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

1991 ▲ RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

<i>CHIFFRES CLÉS</i>	2
<i>ORGANIGRAMME</i>	4
<i>STRUCTURES DU GROUPE</i>	5
<i>ENTREPRISE GÉNÉRALE ET BTP</i>	11
<i>TRAVAUX ROUTIERS</i>	29
<i>TRAVAUX INDUSTRIELS ET SECOND ŒUVRE-TISO</i>	37
<i>ALLEMAGNE</i>	47
<i>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE</i>	57

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES - SGE

Société Anonyme au capital de 1 999 447 520 F

R.C.S. NANTERRE B 552 037 806

Siège Social:

1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison

CHIFFRES CLÉS



En millions de francs	1991	1990
<i>CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	44 690	39 020
<i>CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ À L'ÉTRANGER</i>	18 867	15 889
<i>RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION</i>	557	508
<i>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</i>	470	455
<i>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</i>	1 302	2 179
<i>INVESTISSEMENTS</i>	2 299	2 510
<i>CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS</i>		
<i>ENTREPRISE GÉNÉRALE ET BTP</i>	23 037	22 231
<i>TRAVAUX ROUTIERS</i>	8 502	7 841
<i>TISO (TRAVAUX INDUSTRIELS ET SECOND ŒUVRE)</i>	5 497	4 967
<i>ALLEMAGNE</i>	7 654	3 981

CHIFFRES CLÉS

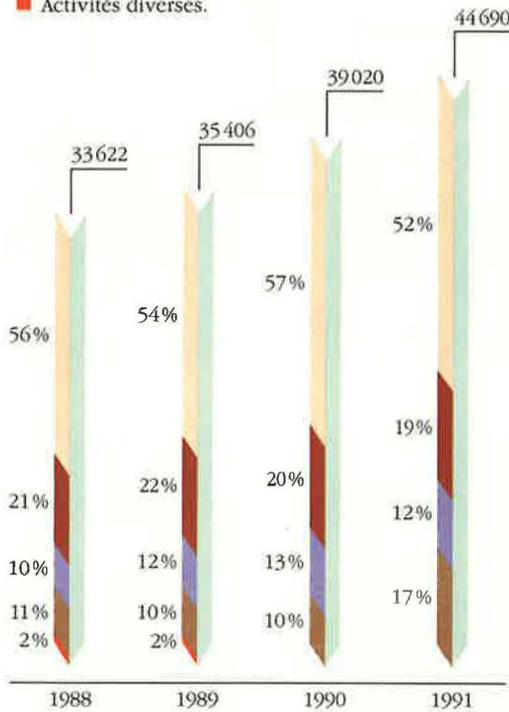


CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

(en millions de francs)

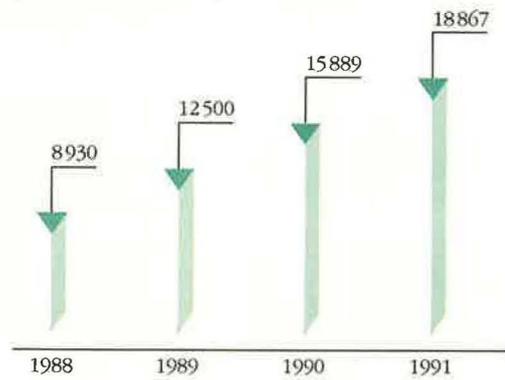
Pourcentage du chiffre d'affaires par secteur d'activités :

- Entreprise générale et BTP.
- Travaux routiers.
- TISO.
- Allemagne.
- Activités diverses.



CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ À L'ÉTRANGER

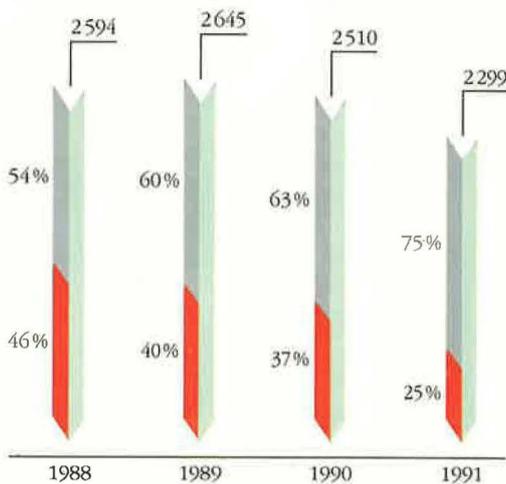
(en millions de francs)



INVESTISSEMENTS

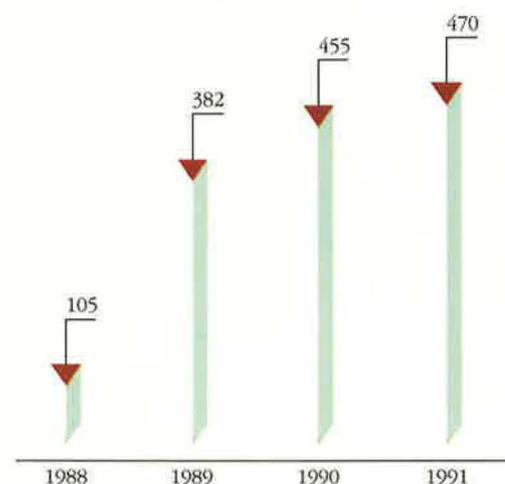
(en millions de francs)

- Industriels
- Financiers



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

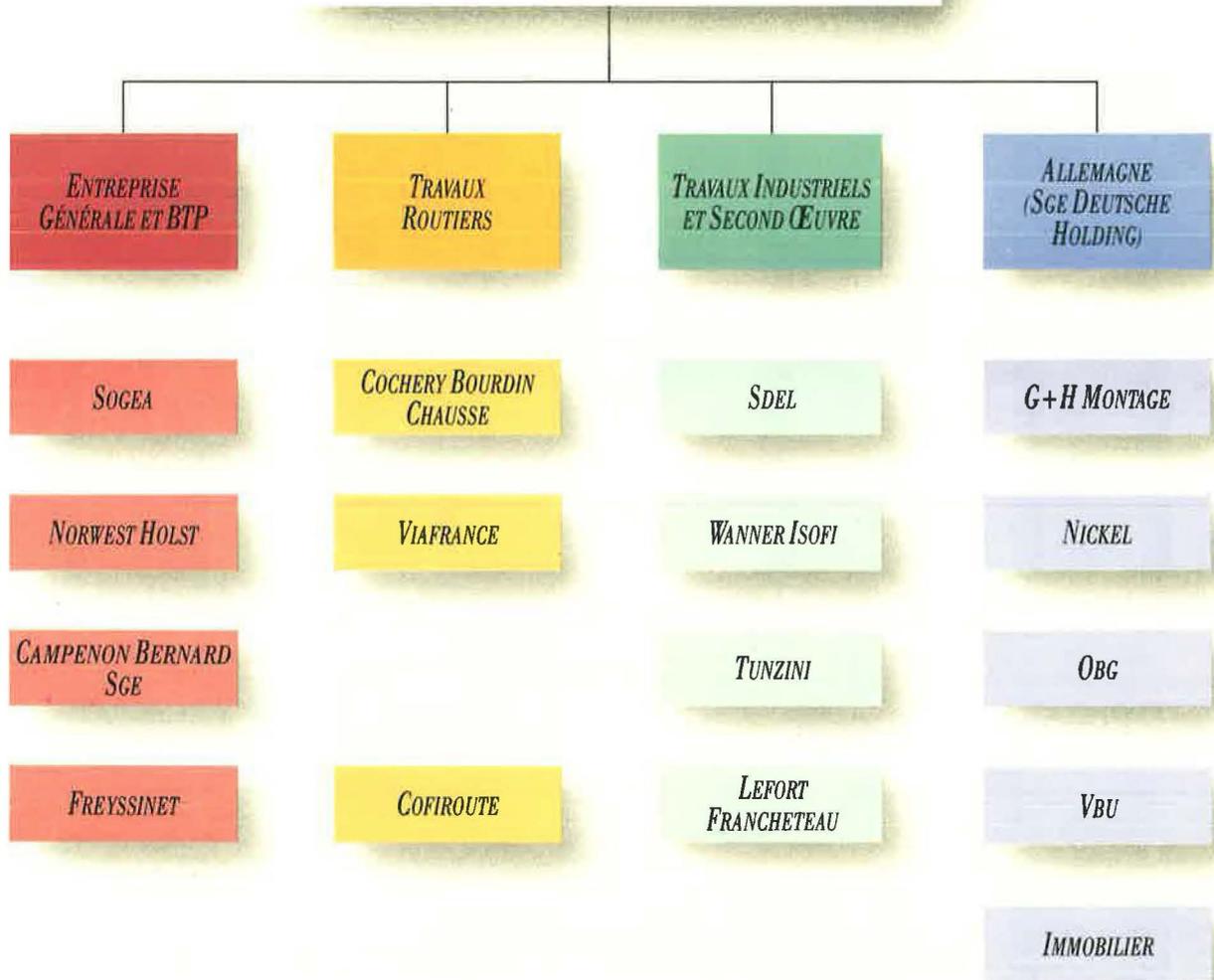
(en millions de francs)



ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES



STRUCTURES DU GROUPE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-Directeur Général

Guy DEJOUANY

Vice-Président

Serge MICHEL

Administrateur-Directeur Général

Antoine ZACHARIAS

Administrateurs

Jean-Louis BEFFA

Jean BLONDEAU

Michel CAMBOURNAC

Jacques-Henri DAVID

Jean-Marc ESPALIOUX

Pierre GIRAUDET

Raymond GUITONNEAU

Jean-Yves HABERER

Antoine JEANCOURT-GALIGNANI

Jean-Marc OURY

Guy RICHARD

François de WISSOCQ

COMITÉ DE DIRECTION

Antoine ZACHARIAS

Bruno ANGLES d'AURIAC

Bernard HUVELIN

Bernard LUGIEZ

Roger MARTIN

Manfred MEYER

Pierre PARISOT

Didier QUINT

Henri STOUFF

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés

Membres de Deloitte Ross Tohmatsu

SALUSTRO VINCENT GAYET et Associés



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS

<i>En millions de Francs</i>	<i>France</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Grande-Bretagne</i>	<i>Autres Europe</i>	<i>Total Europe</i>	<i>Monde hors Europe</i>	<i>TOTAL</i>
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 822	6 814	5 086	1 901	39 623	5 067	44 690
% DU C.A. TOTAL	57,8	15,2	11,4	4,3	88,7	11,3	100
EFFECTIFS MOYENS PONDÉRÉS	34 005	13 250	4 470	2 228	53 953	18 592	72 545





Abu Dhabi
Afrique du Sud
Allemagne
Angola
Arabie Saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Bangladesh
Belgique
Bénin
Brésil
Burkina-Faso
Burundi
Cameroun
Canada

Centrafrique
Chili
Chine
Colombie
Congo
Corée
Côte d'Ivoire
Danemark
Egypte
El Salvador
Emirats Arabes Unis
Espagne
France
Gabon
Gambie
Grande-Bretagne

Grèce
Guatemala
Guinée
Hong Kong
Hongrie
Inde
Indonésie
Iran
Italie
Japon
Kenya
Lesotho
Libye
Luxembourg
Madagascar
Malaisie



Mali
Maroc
Mexique
Monaco
Namibie
Niger
Nigéria
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pakistan
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal

Saô Tomé et Príncipe
Sénégal
Singapour
Suède
Suisse
Tanzanie
Tchécoslovaquie
Thaïlande
Tchad
Togo
Turquie
U.S.A.
Venezuela
Zaire



● Long de 2141 mètres, avec une portée centrale de 856 mètres, le pont de Normandie enjambera la Seine entre Honfleur et Le Havre. Il constituera le record mondial de portée des ponts à haubans.

ENTREPRISE GÉNÉRALE ET BTP



Le retournement de la conjoncture du secteur du BTP a touché en premier lieu les filiales d'entreprise générale et de BTP du Groupe : SOGEA et Campenon Bernard. Au cours des années précédentes, les deux sociétés avaient profité de la croissance des marchés de la construction observée dans la plupart des pays européens ; en raison de la raréfaction des grands projets à l'exportation, elles se sont recentrées en 1991 sur la France et l'Europe et elles ont mis l'accent sur l'activité du bâtiment qui continuait de bénéficier d'une conjoncture porteuse, surtout en région parisienne. Leurs carnets de commandes, qui ont atteint leurs plus hauts niveaux au premier trimestre 1991, ont ensuite stagné jusqu'au milieu de l'année avant de décliner au second semestre, les prises d'affaires devenant plus difficiles dans certaines régions.

Les deux sociétés et leurs filiales supportent les risques inhérents à l'activité des grands chantiers. Les difficultés, rencontrées en particulier sur l'aéroport de Karachi et le Tunnel sous la Manche pour SOGEA, sur les tunnels du Storebaelt au Danemark pour SOGEA et Campenon Bernard, sont à l'origine des médiocres performances des deux sociétés en 1991, malgré les résultats satisfaisants dégagés dans la plupart de leurs implantations régionales françaises et par leurs filiales de travaux spécialisés.

Cette situation a conduit le Groupe à procéder à une restructuration importante de ce secteur. Le rapprochement des activités « Grands Travaux » de Campenon Bernard et de SOGEA, avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 1992, en est l'aspect le plus visible. Ces mesures doivent permettre aux deux entreprises d'affronter dans de meilleures conditions la situation de leur marché.



● *La première ligne de métro de Toulouse ouvrira en 1993, SOGEA a réalisé le gros œuvre d'un des lots : plus de trois kilomètres de tunnel, six stations et quatre puits de ventilation.*



SOGEA



SOGEA, la plus importante filiale de la SGE par son volume d'activité, exerce son activité d'entreprise générale dans les domaines du bâtiment, du génie civil, des canalisations et des services, à travers un réseau de filiales couvrant l'ensemble de la France, y compris les départements d'outre-mer, et des implantations étrangères dans plus de trente pays. Elle a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires consolidé de 18,5 milliards de francs, en très légère progression (2,4%) sur celui de 1990.

DIRECTION FRANCE MÉTROPOLÉ

Le volume d'affaires réalisé par la Direction France Métropole (DFM) s'est élevé en 1991 à 7,7 milliards de francs, en croissance de 12% par rapport à celui de 1990. Le secteur du bâtiment a enregistré une progression de 11,5% d'un exercice sur l'autre et les activités de génie civil et de canalisations ont progressé de près de 14%; mais dans le domaine des services (gestion de parcs de stationnement, d'usines de traitement d'ordures ménagères et de stations de traitement d'eau) les chiffres d'affaires sont restés stables.

La production de la DFM dans le secteur du bâtiment s'est élevée à 4,7 milliards de francs en 1991. SOGEA a livré des programmes de bureaux importants pour Locafrance et la Grande Loge Nationale de France en région parisienne et achevé également la construction de la Cité Judiciaire du Mans et du Lycée Lafayette à Clermont-Ferrand; les chantiers de la grande opération Rueil 2000 se sont poursuivis. Parmi les commandes obtenues dans l'année citons l'important contrat dévolu à SICRA pour la réhabilitation de logements à La Courneuve, en région parisienne. Les volu-

mes de travaux réalisés pour la construction de bâtiments industriels et d'hôtels ont progressé, mais dans le secteur hospitalier l'activité est restée stable.

Les ouvrages de génie civil ont représenté, pour la DFM, un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs en 1991. SOGEA a réalisé d'importants chantiers dans le domaine des travaux souterrains avec la livraison du lot n° 3 du métro de Toulouse, la construction en cours de 2 lots du métro de Lille et le démarrage de l'extension de la ligne D du métro de Lyon. Le grand chantier du tunnel Prado-Carénage à Marseille est en cours d'exécution; au terme de trois ans de travaux, 40 000 voitures traverseront chaque jour le centre-ville par ce souterrain autoroutier de 2,5 km. Plusieurs grands ouvrages d'art ont été terminés en 1991, et notamment le viaduc de la Bidouze; d'autres sont en cours d'exécution comme le pont d'Arcins à Bordeaux et le viaduc du canal Saint-Denis au nord de Paris.

A Dives-sur-Mer, les 600 anneaux de Port Guillaume ont été livrés; ce port a été construit



Lycée de Clermont-Ferrand.



● *Le Zeepipe Onshore, une conduite en acier de cinq kilomètres posée par Denys à proximité de la mer du Nord.*





par SOGEA Normandie qui en assurera la gestion pendant 30 ans. La construction et la gestion de plusieurs parkings souterrains à Toulouse et dans le centre de Marseille ont été confiées à SOGEA, qui est aujourd'hui le troisième opérateur de ce secteur en France avec 10% du marché. Enfin, le volume d'affaires de la DFM dans le domaine des canalisations s'est développé de façon satisfaisante; il a dépassé le milliard de francs en 1991.

DIRECTION DES FILIALES ET AGENCES INTERNATIONALES (DFAI)

L'activité de la DFAI (3,2 milliards de francs) est restée stable en 1991 par rapport à celle de l'exercice précédent, mais son carnet de commandes était en légère baisse à la fin de l'année. Cette direction gère la plupart des implantations permanentes de SOGEA hors métropole, dans les DOM-TOM (50% environ du volume d'affaires), en Afrique (40%) et en Europe (10%).

Aux Antilles, l'activité dans le bâtiment a été importante en 1991 avec la livraison du lycée de Rivière Salée en Martinique, un développement des constructions de logements sociaux en Guadeloupe et la réalisation du lycée Remiré en Guyane. A La Réunion, SBTPC a maintenu son activité de bâtiment et développé son activité routière, tandis qu'ont été poursuivis dans de bonnes conditions les travaux du tunnel de Mafate. En raison de diverses difficultés, les résultats outre-mer ont toutefois été décevants.

Après l'achèvement des travaux d'adduction d'eau de Lagos au Nigeria, l'activité s'est contractée en Afrique. Le développement des travaux routiers en Afrique de l'Est s'est cepen-

dant poursuivi (Burundi, Tanzanie, Malawi) et l'activité en Guinée a progressé fortement. SOGEA a négocié ses premiers marchés au Ghana, en Angola et en République Centrafricaine, et sa position au Maroc demeure satisfaisante. En Europe, la filiale belge Denys a confirmé ses bonnes performances et réalisé un chiffre d'affaires de 310 millions de francs. Le chantier du collecteur de Liverpool, qu'elle conduit en association avec Norwest Holst et qui avait été l'objet de très grandes difficultés, a été bien repris en main et il est maintenant maîtrisé.

DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX

La Direction des Grands Travaux (DGT), qui assure la réalisation des grands ouvrages en France et à l'étranger et qui supervise un ensemble de filiales de travaux spécialisés, a connu une baisse d'activité en 1991, avec un chiffre d'affaires de 2,9 milliards de francs, en réduction de 7% à structure comparable.

Après l'achèvement d'importants chantiers au cours de l'exercice, et notamment ceux de la deuxième tranche de l'aéroport de Djakarta,



Cité judiciaire du Mans.



● Tunnel sous la Manche. Vue du Crossover français, ouvrage de jonction des tunnels ferroviaires.





de l'hôpital Kasr-el-Aïni au Caire et de la centrale thermique d'Aboukir, ont été entrepris ou montent en puissance ceux de la construction du tunnel de Puymorens et de divers ouvrages du TGV Nord en France, du tunnel de Montsagne en Suisse et de plusieurs commandes obtenues au Nigeria. Mais ces travaux nouveaux ne permettront pas d'atteindre les niveaux d'activité antérieurs.

Les retards importants enregistrés dès le démarrage du chantier de l'aéroport de Karachi ne pourront pas être rattrapés et la livraison de l'aéroport n'interviendra qu'à l'été 1992. La société aura essuyé de lourdes pertes sur cette opération, qui chargent de manière sensible les comptes de l'exercice 1991.

Le chantier des tunnels ferroviaires du Storebaelt au Danemark a subi également de très importantes difficultés. La mise au point des tunneliers a posé de nombreux problèmes, puis le chantier a été interrompu et gravement perturbé par une inondation. Un accord a toutefois été conclu au début de l'année 1992 avec le maître d'ouvrage pour convenir des conditions techniques et juridiques dans lesquelles la réalisation de l'ouvrage pourra être reprise et menée à son terme.

Les travaux de forage du Tunnel sous la Manche ont en revanche été achevés, dans les délais prévus, au second trimestre de 1991 ; mais la construction des terminaux et l'aménagement des équipements électromécaniques du Tunnel se réalisent dans un climat très difficile du fait des nombreuses modifications apportées à la conception des ouvrages par le client pendant le déroulement des travaux. Le groupement d'entreprises TML auquel SOGEA appartient (avec une part de 8,5%) a déposé

de très importantes réclamations ; les négociations avec Eurotunnel au sujet de ces réclamations sont difficiles et leur aboutissement est incertain. Les provisions qui avaient été déjà comptabilisées pour cette affaire ont pour cette raison été complétées en 1991.

Malgré un environnement local peu favorable, l'avancement du chantier de Dul Hasti (construction d'une centrale hydro-électrique au Cachemire) se poursuit tandis que SOGEA a pu développer ses activités en Extrême-Orient en obtenant, à partir de son implantation permanente à Hong Kong, des marchés à Singapour et en Thaïlande.

Enfin, l'activité des filiales Deschiron (terrassements) et SOCASO (travaux autoroutiers) a été très satisfaisante en 1991. A la fin de 1991, le succès remporté avec l'adjudication du métro d'Athènes, où SOGEA pilote le groupement constitué pour le génie civil dans le cadre du consortium Siemens-Interinfra, a permis d'améliorer la situation d'un carnet de commandes qui était alors d'un niveau sensiblement inférieur à celui qu'il avait atteint un an plus tôt.



L'adduction d'eau de Lagos au Nigeria.



● *Norwest Holst réalise en conception-construction le nouveau siège du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale à Leeds.*



NORWEST HOLST



Au cours de l'année 1991, SOGEA a racheté le solde des actions de Norwest Holst que détenaient encore les cadres dirigeants et possède maintenant la totalité du capital de sa filiale britannique. L'activité de Norwest Holst a approché 4 milliards de francs en 1991.

L'année a été caractérisée au Royaume-Uni par une conjoncture économique très déprimée et pour la plupart des entreprises de BTP, par une réduction sensible de l'activité et une dégradation des marges. Le marché de l'immobilier a dû faire face à une forte baisse des prix et à un niveau élevé de stocks; moins touché, le secteur du génie civil n'a cependant pas retrouvé des niveaux d'activités comparables à ceux des années précédentes.

Pour le groupe Norwest Holst, 1991 aura été une année d'efforts de restructuration et de recentrage, qui ont permis notamment une réduction drastique des frais généraux. Dans ce contexte, le résultat de la société s'est inscrit en perte; les comptes ont été alourdis par le coût des mesures mises en œuvre, dont l'effet ne pourra se faire sentir qu'à partir de 1992.

Dans le domaine du génie civil, Norwest Holst a achevé en 1991 la réalisation des structures d'accès des véhicules aux quais de chargement ferroviaire du terminal du tunnel Transmanche à Folkestone. Le pont de Lower Lea à Londres (110 millions de francs) ainsi que les travaux de creusement d'un collecteur à Liverpool ont de même été terminés dans l'exercice. Ce dernier chantier a bénéficié de la technique du fonçage déve-

loppée par Denys, la filiale de SOGEA en Belgique.

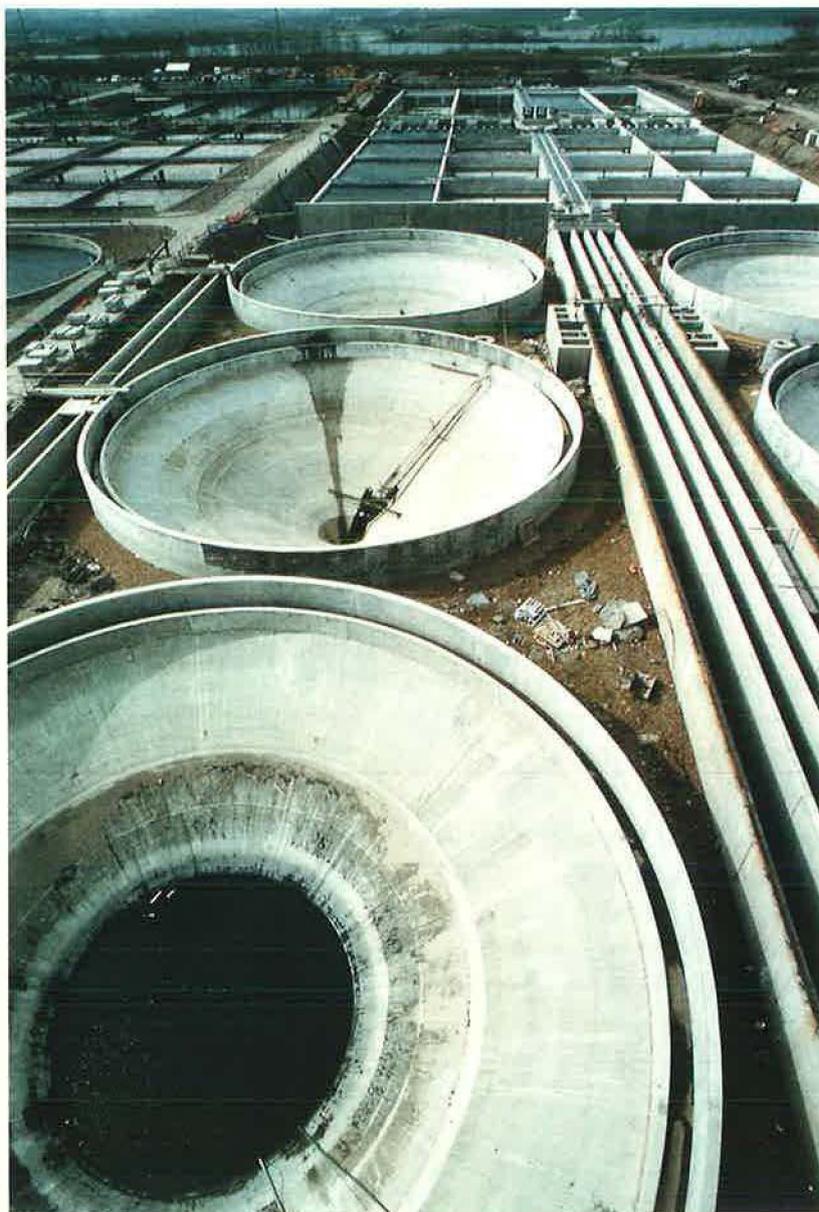
Parmi les contrats obtenus en 1991, il convient de relever ceux qui ont été conclus pour la construction d'un tronçon de l'autoroute Douvres-Folkestone (210 millions de francs) et la réalisation d'un parking pour l'aéroport de Manchester (1 750 places).

L'activité de bâtiment a été portée en 1991 par la réalisation en conception-construction du siège de la Sécurité Sociale à Leeds (40 000 m² de bureaux). Norwest Holst a également mené à bien la construction de deux immeubles de bureaux, l'un à Leeds pour la Société de crédit immobilier Britannia (8 000 m²), l'autre à Londres pour la BBC (30 000 m²).

Dans le domaine du second œuvre, Rosser & Russel a poursuivi son développement géographique au-delà de la région de Londres, qui représente toujours son principal champ d'action. Rosser & Russel a notamment obtenu en 1991 un contrat pour la réalisation



Le centre de recherche et développement de Nissan à Granfield construit par Norwest Holst.



● *Station d'épuration de Cotton Valley, près de Milton Keynes.*





du second œuvre d'une usine de la firme japonaise ACE dans la région de Birmingham.

Le marché des canalisations a été stimulé au Royaume-Uni par les commandes de travaux liées aux programmes d'investissements qui ont suivi les privatisations récentes intervenues dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Norwest Holst Pipework Services a notamment signé en 1991 un contrat pour la construction de 52 km de pipelines à livrer au Consortium Kinetica constitué par la compagnie pétrolière Conoco et par la société de distribution électrique Powergen. Le marché du traitement de l'eau bénéficie également de cet effort d'équipement; Norwest Holst a créé en association avec OTV, la société General Water Process pour s'y engager fortement. General Water Process, qui réalise la station de traitement d'eau d'Iver pour la filiale Three Valleys de General Utilities, aura terminé l'exercice 1991 avec un niveau de commandes important.

Globalement, le carnet de commandes de Norwest Holst portait à la fin de l'année sur un montant sensiblement équivalent à celui de 2,6 milliards de francs qu'il avait atteint un an plus tôt.

Compte tenu des incidents rencontrés par les filiales d'entreprise générale sur certains grands chantiers et des charges liées à l'acquisition de Norwest Holst (frais financiers et amortissement de la survaleur), SOGEA a arrêté son compte de résultat de l'exercice 1991 en constatant une perte de 16 millions de francs, après avoir dégagé l'année précédente un résultat positif supérieur à 100 millions de francs. La réintégration de provisions antérieurement constituées dans les comptes de certains grands chantiers, pour lesquels l'entreprise est confrontée à d'importantes difficultés, a été décidée dans la logique des mesures de prudence précédemment prises; l'impact est toutefois sensible sur la capacité d'autofinancement qui a diminué d'environ 500 millions de francs. En fin d'année, le carnet de commandes global de SOGEA et de ses filiales portait sur un volume d'affaires supérieur à 16 milliards de francs, n'ayant subi en définitive qu'un recul modéré.



Le pont de la rivière Lower Lea dans le nouveau quartier des Docks de Londres.



● *Vue du chantier du Pont de Normandie (fondations du viaduc d'accès nord).*



CAMPENON BERNARD



Le chiffre d'affaires consolidé de Campenon Bernard et de ses filiales s'est établi à 3,8 milliards de francs en 1991, en augmentation de 9% par rapport à celui de l'exercice précédent; 27% des facturations ont été réalisées à l'étranger. Cette progression est néanmoins restée inférieure à celle des prévisions initiales en raison d'une légère baisse de l'activité à la fin de l'année en France, et surtout d'un report de certains chantiers à l'étranger.

Globalement, et en dépit d'un développement inégal selon les régions, l'activité des agences et des filiales régionales en France a enregistré une progression satisfaisante. Cependant les travaux du pont de Normandie, dont la société assure le co-pilotage, et la réalisation de divers ouvrages pour le TGV Nord, n'ont pas permis d'éviter une nouvelle chute de l'activité du secteur des grands projets; la réduction des commandes des grands maîtres d'ouvrage du pays a en effet été sensible en 1991. Les filiales spécialisées dans les travaux maritimes, les dragages et les fondations, ont subi également, mais dans une proportion moindre, les effets de cette évolution.

A l'étranger, Campenon Bernard a poursuivi son activité sur plusieurs chantiers importants comme ceux de la centrale nucléaire de Daya-Bay en Chine Populaire, des tunnels pour l'aménagement hydraulique du Lesotho, de l'extension de l'aérogare de Casablanca au Maroc, et des tunnels ferroviaires du Storebaelt, à l'exécution desquels l'entreprise participe en association avec SOGEA. En Europe, elle a obtenu le marché d'un ouvrage autoroutier important à Padoue (Italie), tandis qu'elle poursuivait le développement de ses activités en Espagne et au Portugal.



Soixante-cinq kilomètres de tunnel seront forés au Lesotho pour contribuer à l'alimentation en eau de l'Afrique du Sud.



● Les travaux d'infrastructure de l'ensemble de lancement de la fusée Ariane V ont été réalisés par Campenon Bernard (pilote d'un groupement d'entreprises européennes).





Les provisions importantes qui ont été constituées en fin d'exercice pour les risques inhérents au chantier du Storebaelt au Danemark ont conduit la société à constater une perte de 40 millions de francs en 1991, alors qu'elle avait dégagé un résultat positif en 1990.

LA RÉORGANISATION DES ACTIVITÉS GRANDS TRAVAUX DE LA SGE

Dans un marché caractérisé par l'irrégularité de la demande et la rareté des financements, la SGE a décidé de mettre en commun les activités « Grands Travaux » de SOGEA et de Campenon Bernard de façon à jouer de la complémentarité de leurs moyens et à consolider leurs implantations en France et à l'étranger.

Cette opération conduit Campenon Bernard à recevoir de SOGEA, à titre d'apport, la totalité de sa division Grands Travaux. La nouvelle entité a choisi comme dénomination « Campenon Bernard SGE ».

L'ensemble ainsi constitué avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1992 dispose d'un carnet de commandes de plus de 9 milliards de francs, à cette même date, sans y inclure le montant du projet de la centrale thermique d'Hub River au Pakistan qui représente à lui seul, lorsque le financement aura été définitivement mis en place, près d'un milliard de francs pour l'entreprise. Campenon Bernard SGE devrait réaliser un chiffre d'activité de l'ordre de 7 milliards de francs pour l'exercice 1992.

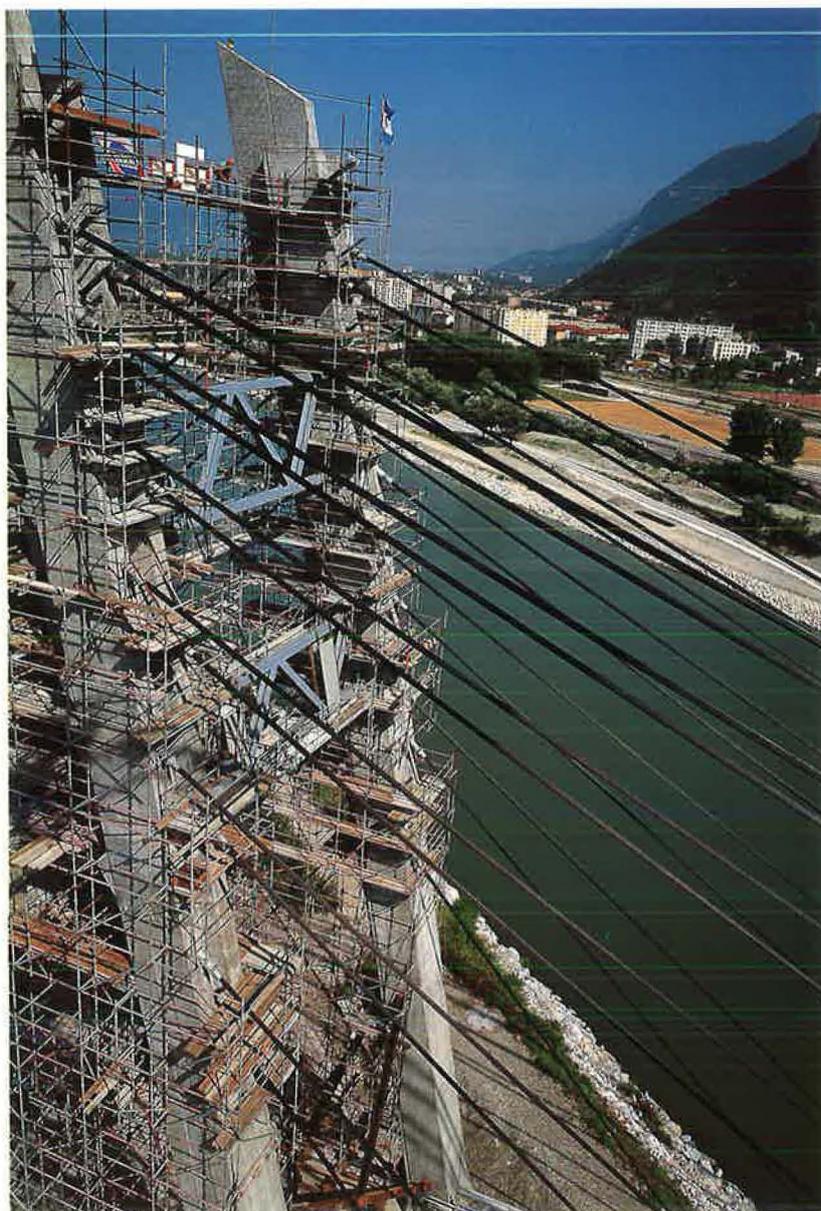
Parmi les grandes affaires en cours apportées par SOGEA, on notera en particulier le Tunnel sous la Manche, le métro d'Athènes, l'aéroport de Karachi au Pakistan, le barrage

de Dul Hasti en Inde, et les activités à Hong Kong, Singapour et en Thaïlande.

Campenon Bernard SGE, grâce à cette réorganisation, devrait atteindre la taille critique indispensable à la bonne marche des opérations sur les marchés internationaux.



*Centrale nucléaire de Daya Bay
en République Populaire de Chine.*



● *Freyssinet a assuré le haubanage et la précontrainte du Pont des Martyrs sur l'autoroute A 48 près de Grenoble.*



FREYSSINET INTERNATIONAL



Freyssinet International a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs, en hausse de 8% par rapport à celui de l'exercice précédent. Le volume d'affaires global géré par l'entreprise et ses filiales a dépassé 1,2 milliard de francs, en accroissement de 7% sur celui de 1990. La société dispose d'un réseau international étendu en Europe, en Amérique du Sud et en Asie. Elle l'a notablement renforcé au cours de l'exercice, en particulier en Asie du Sud-Est où ses filiales seront désormais coordonnées par une société holding établie à Hong Kong, et en Australie où l'entreprise a pris une participation de 50% dans la société Austress PSC, qui exploitait jusqu'alors ses procédés sous licence.

Freyssinet International exerce des activités de services pour les entreprises générales dans les domaines de l'ingénierie, avec sa filiale Europe Etudes GECTI, de la précontrainte, de la manutention, des haubans et des joints de chaussées. Elle effectue aussi des travaux spécialisés, notamment dans le domaine de la réparation des structures

d'ouvrages d'art. Freyssinet International a signé un important contrat pour la fourniture de la précontrainte et des haubans du Pont de Normandie qui, avec une travée centrale de 856 m, sera le plus grand pont à haubans du monde.

Confirmant son redressement, Freyssinet International a amélioré son résultat en 1991.



Poutre de lancement du Pont de Baldwin (Etats-Unis).



● Centrale d'enrobage de Saint-André-de-l'Eure (Eure).

TRAVAUX ROUTIERS



L'exercice 1991, engagé dans un climat d'incertitude économique, aura finalement été, pour les entreprises routières du Groupe, plus favorable que prévu. Après un premier trimestre caractérisé par les intempéries et l'attentisme des donneurs d'ordres, le marché a en effet enregistré une certaine reprise au printemps et cette tendance s'est confirmée au second semestre. Les entreprises françaises dans leur ensemble ont réalisé dans l'exercice une activité en hausse de 4% en francs courants (de l'ordre de 2% en volume).

Les perspectives pour l'année 1992 sont plus incertaines : l'austérité persistante du budget de l'Etat et la lente dégradation de la situation financière des collectivités locales pèsent sur les investissements du secteur public, tandis que ceux du secteur privé se ralentissent. Dans ce contexte, les entreprises ont adopté une stratégie prudente, notamment en limitant leurs développements. A moyen et long terme, les perspectives restent cependant prometteuses, grâce à la progression escomptée du trafic routier en France et à la nécessaire mise à niveau des infrastructures à la veille de l'intégration européenne.



● Chantier sur l'autoroute A 7, près de Senas (Bouches-du-Rhône).



COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ

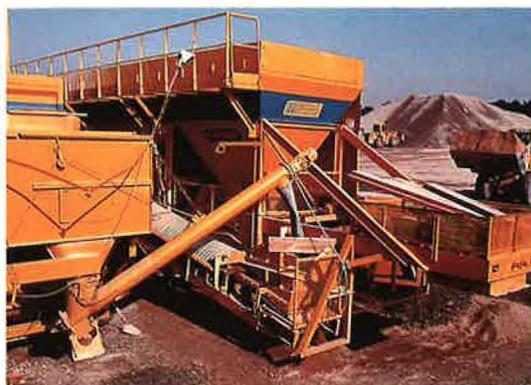


En 1991, Cochery Bourdin Chaussé et ses filiales ont su, en France, tirer profit d'un niveau de commandes plus favorable qu'en 1990 et compléter leur dispositif en Europe. Leur chiffre d'affaires consolidé a atteint 5,6 milliards de francs, en hausse de 9,8% et leur résultat s'est établi à 155 millions de francs (soit 2,8% de l'activité), supérieur de 30% à celui de 1990.

En France, les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier traditionnel ont constitué, comme par le passé, l'essentiel de l'activité. Cependant, après une année 1990 marquée par la réalisation de plusieurs grands chantiers, Cochery Bourdin Chaussé a confirmé en 1991 sa présence sur le marché des autoroutes. Elle a construit une section nouvelle de 25 km à deux fois deux voies entre Nantes et Montaigu (autoroute A83) et conclu de nouveaux marchés pour les autoroutes A64 (entre Peyrehorade et Urt, dans les Pyrénées-Atlantiques) et A75 (entre Lagarde et Saint-Chély, dans l'Aveyron). Cochery Bourdin Chaussé a complété le champ de ses activités en reprenant à SOGEA la société TSS qui réalise 155 millions de francs de chiffre d'affaires par an dans les secteurs de la chaussée en béton, du coffrage glissant et du balisage routier ; mais 1991 est surtout la première année complète d'exploitation des carrières Roy par l'association que l'entreprise a formée dans ce but avec Colas et qui lui donne une position de tout premier plan sur le marché des roches éruptives.

A l'étranger, l'entreprise a consolidé en 1991 ses positions en Espagne et en Belgique. Sa filiale espagnole Vialex, constituée en 1990

en association avec le groupe catalan Sorigue, a pris au printemps 1991 une participation de 61% dans le capital de Roldan, société routière établie à Huesca (Aragon). Elle a ainsi porté à 82 millions de francs le chiffre d'affaires annuel qu'elle réalise dans la Péninsule Ibérique. En Belgique, la société a accru sa participation dans le capital de Cornez-Delacre, entreprise routière de Charleroi, et pris le contrôle à 100% d'Hydrocar, société de Namur spécialisée dans la fabrication d'émulsions en bitume. Pour conforter son implantation en Flandre, Cochery Bourdin Chaussé a acquis 39% du capital de la société Grizaco à Hasselt (Limbourg) et obtenu une promesse de vente devant lui permettre de porter ce taux à 90% à la fin de 1992. L'activité réalisée en Belgique serait ainsi de 170 millions de francs par an.



Centrale d'enrobage de Saint-André-de-l'Eure (Eure).



- *Application de béton bitumineux très mince sur l'A 9.*



VIAFRANCE



L'activité de Viafrance a progressé en 1991 de 2% en volume et de 5% en valeur, pour atteindre 2,9 milliards de francs. Le résultat s'établit à 70,8 millions de francs, en légère hausse par rapport à celui de l'exercice précédent.

Viafrance a également connu une forte activité dans le domaine des travaux autoroutiers en 1991. Le renforcement de l'autoroute A9 entre Nîmes et Montpellier a été réalisé dans des délais exceptionnels. Les travaux d'élargissement à deux fois trois voies de l'autoroute A9 (Nîmes-Remoulins) et de l'autoroute A7 (Avignon Nord-Sud) ont commencé à la fin de l'année. D'autres chantiers ont été menés à bien, comme ceux de la construction de chaussées sur la nouvelle liaison autoroutière Toulouse-Albi, de l'application d'une couche de roulement sur le tronçon Lyon-Grenoble, du doublement de l'autoroute A1 entre Roissy et la Francilienne ou encore de la liaison entre les autoroutes A6 et A10 dans l'Essonne. Les travaux entrepris pour le compte des collectivités territoriales, qui représentent environ la moitié de l'activité de Viafrance, comportent essentiellement de l'entretien et des travaux neufs, mais aussi, fréquemment, la conception technique et l'organisation d'opérations complexes.

Les travaux pour les clients privés représentent quant à eux un tiers de l'activité de Viafrance. L'aménagement du site de Guyancourt pour Renault et de celui de la nouvelle usine de PSA à Valenciennes figurent parmi les chantiers marquants de 1991. La société a également exécuté des travaux pour le centre d'équipements techniques et pour le cen-

tre expérimental de stockage des déchets de CGEA Onyx et, avec le concours de sa filiale Roussey, pour le centre de stockage de l'ANDRA.

Viafrance a poursuivi ses efforts pour accroître sa production de granulats. La construction de nouvelles installations à Chailloué (Orne) a été achevée dans les derniers jours de 1991; cette opération a représenté un investissement de plus de 100 millions de francs sur trois ans. La mise en service partielle du raccordement de la carrière au réseau de voies ferrées de la SNCF a permis les premières expéditions de ballast destiné à la ligne du TGV Nord. La carrière d'intérêt régional de La Garenne (Ille-et-Vilaine) a produit pour sa première année d'exploitation 300 000 tonnes d'agregats destinés aux travaux routiers.



*Tranchée d'assainissement.
Usine Renault à Saint-Quentin en Yvelines.*

CARRIÈRES



● *Le contrôle des Carrières Roy en 1990, conjointement avec Colas, assure à Cochery Bourdin Chaussé une position de tout premier plan sur le marché très convoité des roches éruptives.*



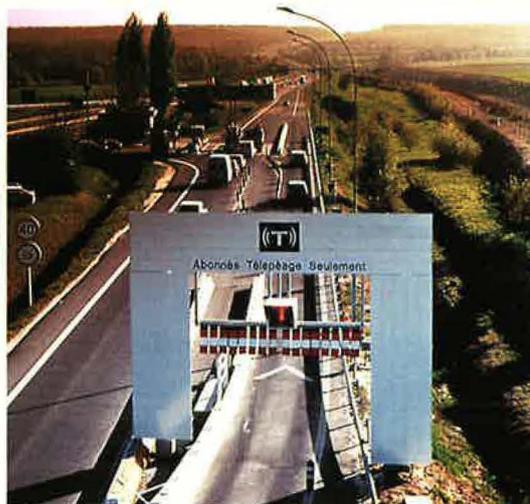
COFIROUTE



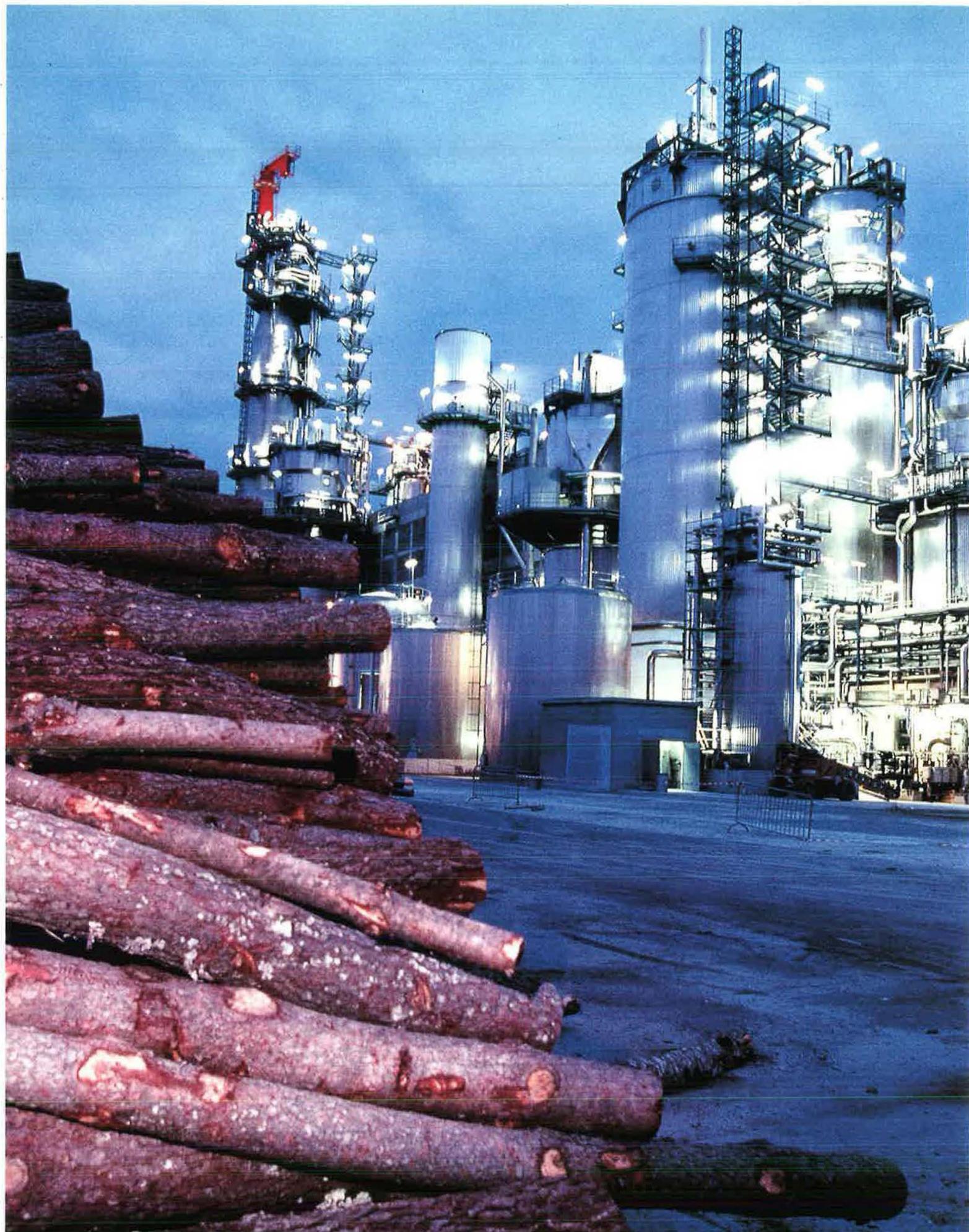
Société concessionnaire d'autoroutes dont la SGE détient 30,7% du capital, Cofiroute exploite un réseau de plus de 730 kilomètres. Ses recettes ont atteint 2,7 milliards de francs en 1991, en hausse de 7,5% sur celles de l'année précédente.

En France, les travaux de contournement de Nantes par le nord, actuellement en cours, s'achèveront à la fin de 1993. Les études concernant les extensions du Schéma Directeur Autoroutier Interurbain d'Ile-de-France se sont poursuivies, notamment celles se rapportant au bouclage de l'A 86 à l'ouest de Paris et à la Rocade Souterraine Périphérique (RSP). Cofiroute, dont le savoir-faire est recherché dans de nombreux pays étrangers, s'est associé au bureau d'études texan CRSS pour la réalisation d'un projet de concession au sud de Los Angeles, projet autorisé au début de 1991. Le pont sur la Severn (Angleterre) sera mis en exploitation en 1992 ; Cofiroute en sera l'exploitant pour le compte du groupement concessionnaire.

Le résultat de Cofiroute pour 1991 a été arrêté à 383 millions de francs, en hausse de 8,5% par rapport à celui de l'année précédente. La quote-part de ce résultat revenant à la SGE est prise en compte dans ses comptes consolidés par mise en équivalence.



Installation de télépéage mis en place à Dourdan pour le paiement électronique du trajet autoroutier.



● *Wanner Isofi a participé aux travaux d'isolation de la papeterie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).*

TRAVAUX INDUSTRIELS ET SECOND ŒUVRE - TISO



Au cours de l'année 1991, malgré une conjoncture plus difficile, le secteur des « Travaux Industriels et Second Œuvre » (TISO) a poursuivi sa croissance. Son chiffre d'affaires, en hausse de 11%, a atteint 5,5 milliards de francs.

L'activité de Saunier Duval Electricité s'est plus particulièrement développée dans les domaines de l'instrumentation et des automatismes destinés à l'industrie et dans celui des installations téléphoniques pour le secteur tertiaire. Le volume d'affaires est resté très soutenu dans le domaine du génie climatique où interviennent Tunzini et Lefort Francheteau, mais Wanner Isofi a subi un environnement concurrentiel très sévère et a dû se recentrer sur ses métiers de base de l'isolation thermique industrielle, de l'acoustique et du froid industriel, après avoir cédé ses activités de « négoce de fournitures industrielles » et de « peinture ».

Dans leur ensemble, les entreprises du secteur TISO ont poursuivi leur développement dans les divers domaines de la maintenance des installations industrielles et tertiaires. Bien que supportant le poids des restructurations conduites au sein de Wanner Isofi, la contribution du secteur au résultat de la SGE est restée largement positive.



● *Siège social de Shell à Rueil-Malmaison. SDEL a réalisé l'électricité générale (les courants forts et une partie des courants faibles).*



SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ (SDEL)



Saunier Duval Electricité a réalisé un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs en 1991, en hausse de 16% par rapport à celui de 1990. La société a enregistré une forte croissance sur le marché français pour la deuxième année consécutive, alors que, dans une conjoncture plus difficile, ses principaux concurrents marquaient le pas.

SDEL est spécialisée dans les travaux d'électricité, d'automatisme et d'instrumentation. Dans le secteur industriel, qui représente plus de la moitié de son activité, l'entreprise a connu une progression de son activité de plus de 20% en 1991, tant pour les divisions régionales que pour les grands projets. Cette croissance a été obtenue en dépit d'une vive concurrence et d'un fléchissement des travaux liés à l'équipement des centrales nucléaires. Plusieurs grands chantiers ont marqué l'activité de la société, et notamment ceux des travaux de la papeterie NSI de Golbey (Vosges), de la modernisation de la raffinerie d'Esso Saf à Port-Jérôme (Seine-Maritime), de l'usine d'aluminium de Péchiney à Dunkerque (Nord) et de la nouvelle unité de polymères d'Exxon Chemical à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime). Dans le secteur de la production et de la distribution de l'énergie, qui représente plus de 30% du chiffre d'affaires de SDEL, la situation a évolué de façon inégale selon les activités. Les travaux pour les équipements de contrôle et de commande des grands postes de transformation se sont développés à un rythme satisfaisant et les réseaux câblés souterrains ont fait l'objet de nombreux marchés en raison du volume exceptionnel de travaux effectués sur les autoroutes en 1991. En revanche, les commandes pour le transport

et la distribution d'énergie, comme pour l'éclairage public, se sont maintenues au même niveau que celles de 1990. Dans le domaine nouveau du contrôle du trafic routier, l'approbation au mois de novembre 1991 de la première tranche du programme Sirius, pour la régulation de la circulation sur les voies rapides de la région parisienne, a permis d'engager les travaux à la fin de l'année.

Les activités pour le bâtiment et le secteur tertiaire de SDEL ont enregistré une croissance de 15%. Un marché pour l'installation du réseau de terminaux et d'ordinateurs de la Société Générale a contribué de façon significative à l'activité de 1991, mais d'autres grands chantiers méritent d'être cités comme celui de l'hôtel de New York à Euro-Disneyland et du siège de la SGE à Rueil-Malmaison. SDEL est parvenue en 1991 à conserver un niveau de résultat élevé (63 millions de francs), représentant environ 2,5% du chiffre d'affaires.



Unité de polymères d'Exxon Chemical à Notre-Dame-de-Gravenchon. SDEL a contribué à sa modernisation



● *Papeterie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).*



WANNER ISOFI



Wanner Isofi a poursuivi sa croissance en 1991. Son chiffre d'affaires, comparable à celui de l'année précédente, a atteint 1,4 milliard de francs, consolidant la position de la société comme première entreprise française de travaux d'isolation. Mais les différents métiers de Wanner Isofi ont connu au cours de l'année une évolution contrastée. Le volume des travaux d'isolation thermique industrielle s'est maintenu au niveau élevé qu'il avait atteint en 1990, celui des constructions frigorifiques a enregistré un développement assez vif et dans le secteur de l'acoustique industrielle l'entreprise a eu une activité satisfaisante. En revanche, l'activité de distribution de fournitures industrielles a insuffisamment progressé dans un marché très déprimé. Elle a été cédée en fin d'année à l'un des spécialistes du secteur et il en a été de même pour l'activité de peinture industrielle (Burg Industries).

De mauvaises performances dans divers chantiers du bâtiment, des pertes significatives dans les secteurs du négoce de fournitu-

res industrielles et de la peinture, et le coût très élevé des restructurations engagées, ont pesé fortement sur le résultat; celui-ci s'est inscrit en perte (-43 millions de francs), alors qu'il était positif en 1990 (+14 millions de francs).

Wanner Isofi a obtenu dans l'année 1991 des commandes importantes. La société a remporté, face à ses meilleurs concurrents européens, un marché pour l'isolation des salles de préparation des maquettes d'un tunnel d'essai cryogénique construit pour ETWT (European Transonic Wind Tunnel) à Cologne (Allemagne). Elle a aussi été retenue pour perfectionner le système de protection contre l'incendie de la centrale nucléaire de Fessenheim et pour entreprendre la réfection du réseau de chauffage urbain de Dunkerque.

Après les mesures de redressement qui ont été prises, Wanner Isofi devrait opérer un bon rétablissement dès 1992.



Patinoire de Méribel (Savoie).



● *L'Atrium, immeuble de bureaux situé à Boulogne-sur-Seine.
Lefort Francheteau a notamment réalisé le système de climatisation.*



LEFORT FRANCHETEAU



L'acquisition de SAGA en janvier 1991 a permis à Lefort Francheteau d'atteindre une taille significative dans les métiers du chauffage, de la plomberie, de la climatisation et de l'exploitation d'installations thermiques.

Essentiellement implanté en région parisienne, Lefort Francheteau a réalisé un chiffre d'affaires de 450 millions de francs réparti entre trois activités : la climatisation (50%) ; la plomberie et la réhabilitation (40%) ; la maintenance et l'exploitation (10%).

Plusieurs réalisations importantes ont été livrées en 1991, notamment la climatisation et la plomberie du siège de la SCIC-AMO, la climatisation du siège de Shell, celle du siège de Christian Dior et des aéroports T9 et D à Roissy.

L'installation de laboratoires dans l'aile Richelieu du Louvre, dans le cadre de la rénovation du Palais, et l'aménagement d'une centrale frigorifique dans le module C de l'aéroport de Roissy ont été poursuivis.

De grands contrats ont été signés, tels ceux des sièges sociaux du Groupe Axa et

d'American Express, ou encore, dans le domaine de la plomberie, ceux de l'hôtel Hyatt à Roissy et de l'hôtel Sequoia à Euro-Disneyland.

Le résultat de Lefort Francheteau, intégrant désormais la contribution de SAGA, a atteint 15 millions de francs en 1991.



Système de climatisation de l'Atrium.



● Gare de Kassel-Wilhelmshöhe.
18 000 m² de faux-plafonds ont été posés par G + H Montage.

ALLEMAGNE



1991 a été une année charnière pour le Groupe SGE en Allemagne.

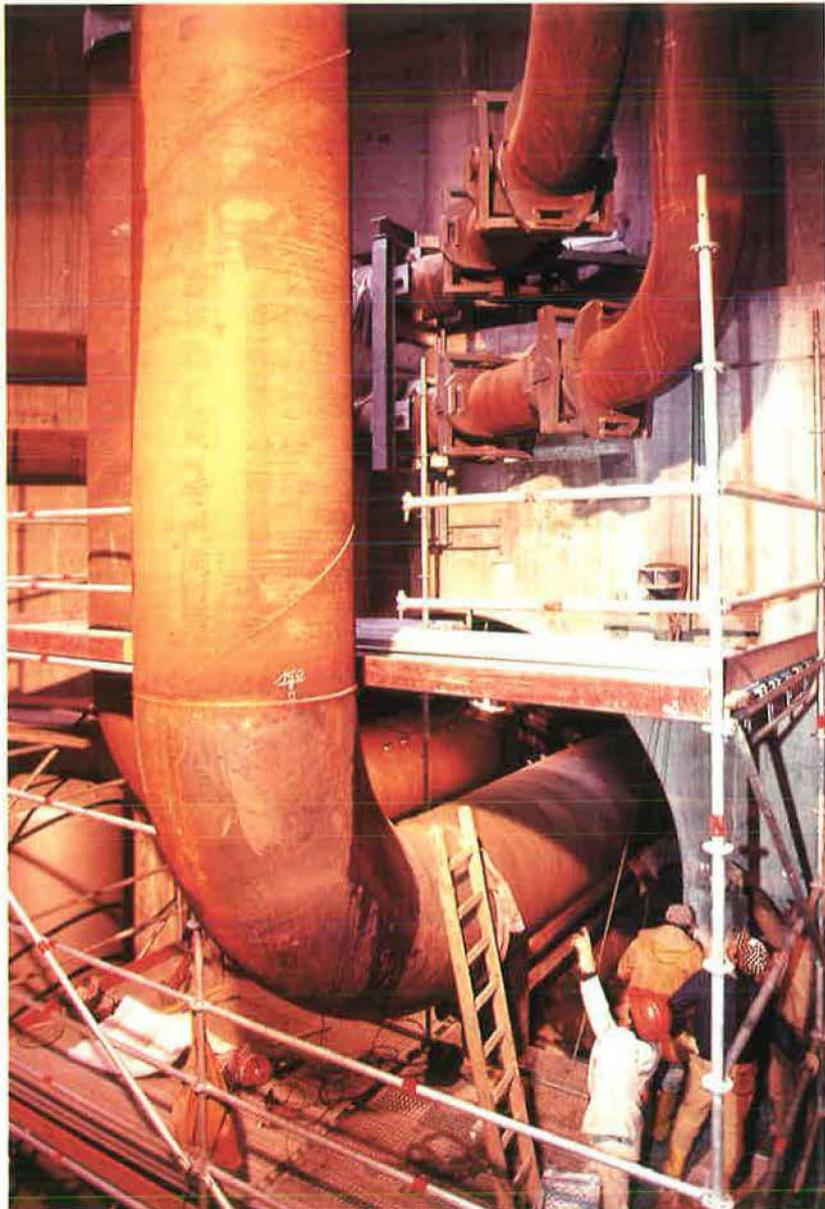
En effet, les filiales traditionnelles du Groupe (G+H Montage pour l'isolation, H. Nickel pour le génie climatique) ont réalisé un exercice record en termes d'activité dans leur pays, tout en poursuivant activement leur développement européen. Cela a permis à G+H Montage - première entreprise européenne dans les métiers de mise en œuvre d'isolation - de renforcer ses positions aux Pays-Bas et de devenir le n° 1 de sa spécialité en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, le Groupe SGE a connu un développement remarquable dans les cinq nouveaux Länder de l'Est (ex-RDA), à la fois dans les métiers de ses filiales traditionnelles (isolation, génie climatique) et dans les autres activités du Groupe non encore exercées dans ce pays, essentiellement le bâtiment et les travaux routiers. De nouvelles acquisitions ont ainsi permis au Groupe SGE de doubler son chiffre d'affaires en Allemagne (près de 8 milliards de francs) et de figurer parmi les dix principales entreprises de BTP dans ce pays.

L'organisation mise en place s'articule désormais autour d'une société Holding - SGE Deutsche Holding - qui détient directement :

- G+H Montage et ses différentes filiales en Allemagne et en Europe;*
- H. Nickel (climatisation, domotique, gestion immobilière);*
- Olympia Bau Gesellschaft (OBG), société de bâtiment et de travaux publics;*
- Verkehrsbau Union (VBU) entreprise de travaux routiers.*

Il s'y ajoute un ensemble d'activités de natures plus diverses dans le domaine de l'immobilier et le domaine des services, en liaison étroite avec la Compagnie Générale des Eaux.



● *Munich. Isolation de deux conduites de chauffage urbain.*



ALLEMAGNE



ISOLATION

Métier de base de G + H Montage, l'isolation aura représenté en 1991 un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs, en développement très sensible par rapport à l'an passé. Ce chiffre intègre les données relatives aux deux principales filiales dans ce domaine en Allemagne : Felix Schuh à l'ouest et Isolierungen Leipzig à l'est.

L'activité de G + H Montage et de ses filiales recouvre essentiellement l'isolation thermique, le froid alimentaire, l'acoustique industrielle, la réalisation de façades d'immeubles et l'isolation de navires. Felix Schuh développe également une activité d'enlèvement d'amiante.

Par ailleurs, G + H Montage, première entreprise européenne de sa spécialité, occupe une place significative sur les marchés britannique, hollandais, autrichien, suisse et belge. Il s'y ajoute une présence active en Afrique du Sud et à Taïwan.

Comme il est indiqué plus haut, G + H Montage a pris en 1991 une position importante dans les nouveaux Länder de l'est, en réussissant, dès la première année, à dégager un résultat positif sur sa filiale Isolierungen Leipzig (IL).

CLIMATISATION

Heinrich Nickel GmbH et ses diverses filiales ont poursuivi, en 1991, leur développement, avec un chiffre d'affaires qui aura atteint pour cet exercice 680 millions de francs, et qui s'exerce sur les créneaux de la climatisation, du chauffage, du traitement de l'air et des installations frigorifiques.

Ce développement s'est fait dans des conditions de rentabilité plus satisfaisantes que celles enregistrées lors des exercices précédents, avec, en particulier, un résultat d'exploitation redevenu positif après plusieurs années difficiles.

Nickel s'est également implanté à l'est en 1991, avec la prise de contrôle de plusieurs sociétés : TLK à Erfurt, WKT à Dresde et un bureau d'ingénierie spécialisée à Postdam. Une représentation commerciale a, par ailleurs, été ouverte à Prague, en août 1991.

Enfin, la société a recherché une diversification de ses métiers de base en s'orientant vers la domotique et la gestion d'immeubles, au travers de deux filiales spécialisées, dont l'une en collaboration avec Montenay, autre filiale de la Compagnie Générale des Eaux.



Revêtement de l'antenne et de l'étage technique de la nouvelle tour de télécommunication à Barcelone.



● *Travaux d'élargissement de l'autoroute A 10, près de Berlin.*





BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

La stratégie amorcée dans ces métiers en 1990, avec une première prise de participation de 38% dans l'entreprise de bâtiment Klee de Mannheim, a été poursuivie et renforcée en 1991 par l'acquisition d'Olympia Baugesellschaft (OBG).

Cette société, dont l'activité totale aura atteint 645 millions de francs pour cet exercice, a nécessité un important effort d'adaptation des structures et de l'outil industriel au nouveau contexte dans lequel elle doit dorénavant évoluer. Des échanges significatifs ont ainsi pu avoir lieu entre OBG et les diverses sociétés françaises du Groupe SGE, avec pour objectif de faire rapidement progresser la société sur le plan des techniques et des méthodes. Principalement implantée à Berlin - où elle détient un important patrimoine immobilier - à Chemnitz et à Dresde, OBG est ainsi en mesure de renforcer sa présence dans ces zones à fort potentiel de développement. Elle a construit en 1991 des ouvrages importants et notamment une clinique dans le Brandebourg, plusieurs ensembles immobiliers à Berlin et un foyer d'étudiants à Kassel.

TRAVAUX ROUTIERS

L'acquisition en 1991 de la société Verkehrsbau Union (VBU) a permis au Groupe SGE de prendre en Allemagne une position de premier plan dans le secteur des travaux routiers. VBU est, en effet, avec ses quatre filiales opérationnelles basées à Berlin, Postdam, Magdebourg et Weimar, la première entreprise de travaux routiers dans les nouveaux Länder de l'est, où elle réalise plus de 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Très présente sur le créneau de construction d'autoroutes, de routes et de pistes d'aéroports, VBU exerce également une activité significative dans le domaine des grands terrassements et des démolitions.

VBU, qui a traité d'importants contrats en 1991 (échangeur de Hermsdorf sur l'autoroute A9 - périphérique de Berlin), a été bénéficiaire dès son premier exercice au sein du Groupe SGE. Elle apporte à celui-ci un potentiel considérable pour l'avenir.



*Immeuble de bureaux (7 étages) à Berlin :
gros-œuvre construit
par Olympia Baugesellschaft (OBG).*



● *Construction d'un immeuble de bureaux à Goslauer Ufer, Berlin-Ouest.*





ACTIVITES DIVERSES

Le Groupe SGE, en 1991, a entrepris en Allemagne d'importants développements dans deux autres directions.

L'immobilier :

Outre la réalisation de centres commerciaux amorcée dans le passé, le Groupe participe au montage et à la construction d'importants programmes à Berlin.

Les deux principaux, situés dans le centre historique de Berlin, concernent, d'une part la réalisation d'un immeuble commercial de 35 000 m² sur le Friedrichstadt Passagen, dont les Galeries Lafayette occuperont environ le tiers, d'autre part, celle d'un ensemble immobilier de 25 000 m², le Linden Corso, situé au croisement de l'avenue Unter den Linden et de la Friedrichstrasse.

Ces deux opérations représentent un volume total d'affaires de 1,3 milliard DM (4,4 milliards de francs), dont environ 40% pour le Groupe SGE.

D'autres affaires sont à l'étude, dont certaines permettront de valoriser le patrimoine immobilier des filiales berlinoises du Groupe. La plus avancée concerne la construction d'un ensemble comprenant essentiellement des bureaux sur un terrain de 10 ha situé sur la Wartenbergerstrasse appartenant à OBG.

Les autres activités de service :

SGE Deutsche Holding continue de contribuer au développement des activités de service du Groupe de la Compagnie Générale des Eaux, notamment dans le domaine de la distribution et du traitement de l'eau.

Cette activité est gérée par G + E Wasserentsorgung à l'ouest et OEWA dans les nouveaux Länder, conjointement avec VEBA/VKR. Pour OEWA, les perspectives paraissent très prometteuses, même si les négociations sont ralenties par une certaine imprécision des dispositions légales. Un premier contrat a ainsi pu être signé avec un Syndicat intercommunal près de la frontière est du pays.

Le Groupe SGE, qui emploie maintenant près de 15 000 salariés au total en Allemagne, confirme la place de premier plan qu'il occupe en Europe. Par ailleurs, il dispose maintenant des atouts permettant d'appuyer le développement dans cette zone de la Compagnie Générale des Eaux.



Aéroport de Munich II: isolations acoustiques.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 19 JUIN 1992



SOMMAIRE

<i>RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	58
<i>COMPTES CONSOLIDÉS</i>	71
<i>COMPTES DE LA SOCIÉTÉ</i>	85
<i>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</i>	105
<i>RÉSOLUTIONS</i>	108

**RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 1992**

Mesdames,
Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à vos statuts, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les opérations de l'exercice 1991 ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1991 ;
- affectation du résultat ;
- approbation des conventions relevant des dispositions de l'Article 101 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- transfert du siège social ;
- pouvoir pour les formalités.

Après plusieurs années d'évolution favorable de la conjoncture générale des métiers du BTP, l'exercice 1991 aura vu la confirmation d'une tendance amorcée dans le courant de l'année 1990 et qui est marquée, dans la plupart des pays où s'exercent les activités du Groupe, par un net ralentissement de la croissance, parfois même par une baisse sensible du volume des travaux réalisés.

C'est naturellement en France que les effets de ce ralentissement général sont les plus perceptibles pour les différentes filiales de la SGE, puisqu'elles y réalisent près de 60 % de leur activité : on y constate notamment une modification substantielle du marché de l'immobilier, entré dans une crise sévère et probablement durable, se traduisant par une réduction importante du rythme annuel des mises en chantier de logements neufs (-11 % par rapport à 1989 ; -3 % par rapport à 1990).

De ce fait, et malgré une résistance certaine dans le secteur des bâtiments publics (lycées notamment), l'ensemble des activités de bâtiment, obérées également par un ralentissement dans la construction des locaux industriels et commerciaux, aura enregistré en 1991, et pour la première fois depuis 4 ans, une baisse du volume des travaux réalisés.

Les travaux publics, de leur côté, moins sensibles de façon instantanée aux évolutions de la conjoncture générale compte tenu de l'influence propre de l'Etat et des diverses collectivités publiques dans le lancement des opérations, ont cependant subi aussi un mouvement général de baisse, plus sensible pour les grands travaux que pour le tissu diffus des opérations de petite ou moyenne importance.

Si l'on examine la situation dans les autres pays d'Europe, où le Groupe développe une activité significative, on retrouve le plus souvent la même tendance générale au ralentissement, et parfois plus marquée qu'en France comme c'est le cas en Grande-Bretagne. L'Allemagne toutefois fait exception avec les effets directs et indirects de la réunification du pays, qui ont permis de maintenir des taux de croissance positifs pour l'ensemble de l'économie.

Hors d'Europe, où s'accroît dans la plupart des pays la désolvabilisation des grands clients, l'atonie générale des marchés est persistante, à l'exception, sans doute, de certains pays du Sud-Est Asiatique.

Le contexte général a été ainsi réellement maussade en 1991 et la morosité de la conjoncture est susceptible de marquer encore au moins l'avenir immédiat.

Mais les sociétés du Groupe, en raison notamment de certains de leurs particularismes et d'une implantation très diffuse et très complète, ont réalisé néanmoins un chiffre d'affaires en léger progrès ; après leur net redressement de ces dernières années, poursuivant leur développement avec prudence, elles ont obtenu ensemble un résultat un peu supérieur à celui de l'exercice précédent.

ACTIVITE 1991

L'année 1991 a été principalement marquée, au plan du développement du Groupe, par une large extension de ses implantations sur le marché allemand, où il occupe désormais une position très significative et porteuse de beaucoup de promesses pour le futur.

L'Allemagne reste incontestablement aujourd'hui le pays où l'on peut envisager trouver, dans les deux ou trois ans à venir, le maintien à un bon niveau des activités des entreprises. En utilisant le fort potentiel constitué par G+H Montage, concentré toutefois jusqu'alors dans les métiers de l'isolation et du génie climatique, le Groupe s'est engagé dans certaines opérations de privatisation des entreprises des Länder de l'Est, notamment dans ses métiers de base du bâtiment, des travaux publics et des travaux routiers.

Au début de l'année 1991, ont été ainsi réalisées les acquisitions successives d'Isolierungen Leipzig (IL) dans le secteur des travaux d'isolation, de TLK, à Erfurt, dans le métier du génie climatique, d'Olympia (OBG) dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, enfin de VBU, société holding, fédérant quatre entreprises de travaux routiers. Ces nouvelles acquisitions auront apporté, dès l'exercice 1991, une contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 2,7 milliards de francs.

Ces opérations auront permis de constituer, en incluant les activités propres de G+H Montage et de sa filiale Nickel, l'une et l'autre en fort développement, un ensemble qui aura réalisé en 1991 en Allemagne, 7,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, qui y emploie près de 15 000 personnes, et qui se situe ainsi à une taille dont ne dispose aucun autre concurrent non allemand.

Bénéficiant de ces apports nouveaux, le chiffre d'affaires global du Groupe s'est élevé en 1991, à 44 690 millions de francs, contre 39 020 millions de francs en 1990, la progression ressort ainsi à 14,5% ; mais elle n'est que de 6,4% à structure comparable.

La part de ce chiffre d'affaires réalisée hors de France métropolitaine représente 18 867 millions de francs, soit 42,2% du total du chiffre d'affaires du Groupe ;

elle a progressé de 18,7% entre 1990 et 1991 avec, pour l'essentiel, la consolidation des nouvelles filiales allemandes.

La répartition du chiffre d'affaires par secteur se présente comme suit :

(En millions de francs)	RAPPEL 1990	1991	% ETRANGER	VARIATION 1991/1990
SOGEA (hors Norwest Holst)	14 134	14 662	35,9%	+3,7%
Norwest Holst	3 978	3 887	100%	-2,3%
Total SOGEA	18 112	18 550	49,3%	+2,4%
Campenon Bernard	3 466	3 770	27,4%	+8,8%
Freyssinet	930	1 003	48%	+7,9%
Total Entreprise Générale et BTP	22 508	23 323	45,7%	+3,6%
Cochery Bourdin Chaussé	5 082	5 584	5%	+9,9%
Viafrance	2 759	2 918	—	+5,7%
Total Travaux Routiers	7 841	8 502	3,3%	+8,4%
SDEL	2 217	2 577	4,2%	+16,3%
Wanner Isofi	1 333	1 382	10,8%	+3,7%
Tunzini	1 021	1 084	1,8%	+6,2%
Lefort Francheteau	396	453	—	+14,4%
Total Tiso	4 967	5 497	5,1%	+11,1%
G+H Montage	3 981	5 375	100%	+35%
OBG	—	646	100%	n.s.
VBU	—	1 633	100%	n.s.
Total Allemagne	3 981	7 654	100%	+92,3%
Eliminations de consolidation	(277)	(286)	—	—
Total Groupe SGE	39 020	44 690	42,2%	+14,5%

Ce tableau illustre la stagnation, en termes de volume, des activités d'entreprise générale et de BTP, frappées, avant celles des corps d'état techniques, par le ralentissement conjoncturel.

ENTREPRISE GENERALE ET BTP**SOGEA**

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	18 550	18 112
(hors Norwest Holst)	(14 662)	(14 134)

Le chiffre d'affaires consolidé de SOGEA s'est élevé, en 1991, à 18 550 millions de francs, en légère progression (+2,4%) sur celui de 1990. Ce chiffre incorpore l'activité de Norwest Holst, filiale britannique de SOGEA, détenue maintenant à 100% par le Groupe; il n'intègre plus celle de la filiale TSS (155 millions de francs en 1991), cédée en cours d'exercice à Cochery Bourdin Chaussé.

Le carnet de commandes, marqué par l'alourdissement général des marchés est, à la fin de 1991, en baisse d'environ 3,5% par rapport à son niveau de la fin de l'année précédente. Cette évolution affecte principalement les opérations hors de France, où s'achèvent certains chantiers importants (Aéroports de Karachi et de Djakarta, Adduction d'eau de Lagos, etc...) sans contrepartie au niveau de commandes nouvelles.

L'activité de SOGEA était encore en 1991 organisée autour de trois divisions opérationnelles, auxquelles s'ajoute la filiale britannique Norwest Holst. L'année 1992 verra la mise en place d'une articulation différente, avec l'apport à Campenon Bernard, autre filiale de la SGE, de l'activité exercée jusqu'alors par la Direction des Grands Travaux (DGT).

■ DIRECTION FRANCE METROPOLE (DFM)

Avec plus de 7,7 milliards de francs d'activité, cette direction a augmenté sa production de près de 12%.

La progression la plus significative par sa valeur absolue est celle du chiffre d'affaires dans le domaine du bâtiment, qui représente environ 61% de l'activité totale de la Direction et qui a maintenu une croissance voisine de 11,5% d'un exercice sur l'autre. Les activités

de génie civil et de canalisations ont progressé de 14%, mais celles de services (gestion de parcs de stationnement, d'usines de traitement d'ordures ménagères, et de stations de traitement d'eau), sont restées stables.

Exerçant ses métiers au travers d'un réseau de filiales régionales, la Direction France Métropole de SOGEA a ressenti à son tour au 2^e semestre 1991, dans différentes régions, les signes du ralentissement conjoncturel général. C'est ainsi qu'au niveau des carnets de commandes, la progression continue de ces dernières années a été stoppée, et que dans plusieurs régions Sogea et ses filiales ont eu à supporter les conséquences d'un durcissement de la concurrence, et notamment un fléchissement de leurs marges.

Les zones les plus atteintes ont été essentiellement le Midi-Pyrénées, et à un moindre degré, le Languedoc, l'Auvergne et la Provence-Côte d'Azur. Dans la Région Parisienne, où le marché est plus large, les sociétés ont mieux supporté les incidences de la crise.

■ DIRECTION FILIALES ET AGENCES INTERNATIONALES (DFAI)

L'activité de la DFAI aura été, en 1991, un peu inférieure à 3,2 milliards de francs.

Les activités de cette Direction sont exercées essentiellement dans les DOM-TOM, sur le continent africain et dans certains pays d'Europe. La croissance enregistrée dans les départements français d'outre-mer a pratiquement compensé la baisse d'activité au Nigeria, après l'achèvement dans la première moitié de l'année, de l'important chantier d'adduction d'eau de Lagos.

Dans les autres pays du continent africain, l'activité est restée globalement stable, l'organisation de la DFAI étant marquée par une grande souplesse de son dispositif dans les différents territoires et une capacité d'adaptation rapide à la diversité des commandes.

Malgré l'alourdissement des charges financières dans les Départements des Antilles, où l'allongement des délais de paiement devient très pesant, la DFAI aura dégagé en 1991 un résultat satisfaisant, apportant une

contribution essentielle au résultat global de SOGEA. La confirmation du redressement de la filiale belge Denys, dont le chiffre d'affaires a atteint 310 millions de francs, aura participé à la bonne évolution de cette contribution.

■ DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX (DGT)

A structures comparables - la cession en cours d'exercice de la filiale TSS à Cochery Bourdin Chaussé, fausse la comparaison - la DGT a subi en 1991 une baisse de 7% de son activité. Dans son domaine de grandes opérations, l'année a été marquée, d'une part, par l'achèvement de certains chantiers importants (Aéroport de Djakarta, chantiers d'Égypte), sans que les entrées en commandes aient permis un renouvellement complet des carnets et, d'autre part, par le ralentissement du chantier du Storebaelt, au Danemark, qui aura subi, en cours d'exercice, différents incidents successifs.

Le volume de l'activité est resté sensiblement comparable à celui de 1990, pour les chantiers du Tunnel sous la Manche, où l'on est entré dans la phase d'installation des équipements fixes, de l'Aéroport de Karachi, ainsi que pour les grands ouvrages réalisés en France (TGV Nord, Réseau Cofiroute, etc.) et dans le Sud-Est Asiatique.

Au plan des résultats, l'exercice 1991 aura été caractérisé par la nécessité de compléter certaines provisions pour pertes à terminaison et d'enregistrer la dégradation de résultats de quelques affaires en cours (Storebaelt, Aéroport de Karachi).

Pour le Tunnel sous la Manche, la perte effective constatée en fin d'année par le Groupement TML, et qui, pour l'essentiel se rapporte à la construction des équipements fixes, conduit naturellement les partenaires à constater en 1991, à côté des ajustements de provisions antérieurement constituées, un résultat négatif important, dans lequel le Groupe a pris sa part de -95 millions de francs dans ses comptes de 1991.

Les discussions du groupement avec Eurotunnel, au sujet des réclamations considérables qu'il a déposées, n'ont pas sérieusement progressé et de grandes incertitudes pèsent sur l'issue de l'opération.

■ NORWEST HOLST

Par rapport à celle de 1990, l'activité de Norwest Holst, voisine de 3,9 milliards de francs en 1991, aura diminué d'environ 3,5% (après neutralisation de l'effet de change). Cette baisse, qui reflète l'évolution générale des marchés en Grande-Bretagne, se répartit de façon identique entre les activités de bâtiment et de travaux publics exercées dans l'ensemble du pays au travers de filiales régionales polyvalentes, et celles des filiales spécialisées, qui assurent environ 38% du total de l'activité, et qui comprennent, notamment dans le secteur de second œuvre, Rosser & Russell.

Dans une situation générale réellement difficile et sans espérance de reprise nette avant 1994, les résultats de Norwest Holst ont été pour 1991, une perte d'environ 4,9 millions de livres sterling.

Devenu actionnaire à 100% de Norwest Holst en 1991 (contre 83% antérieurement), le Groupe a par ailleurs choisi de modifier les dates d'arrêté des comptes de cette société, pour les aligner sur le 31 décembre. Cette mesure, qui a l'avantage de rendre plus clair l'impact de Norwest Holst dans les comptes consolidés, présente toutefois l'inconvénient de passer nécessairement, en 1991, par un exercice de 15 mois. Compte tenu des éléments constitutifs de la contribution de Norwest Holst au résultat du groupe - et notamment l'impact des frais financiers d'acquisition et de l'amortissement de la survalueur - cet allongement de l'exercice a un effet négatif complémentaire d'environ 46 millions de francs sur les comptes du Groupe SGE.

Globalement, SOGEA, a dégagé en 1991 un résultat consolidé hors impact de Norwest Holst, d'un niveau identique à celui de 1990 (+124 millions de francs), mais chargé des pertes des filiales britanniques, il est en définitive négatif de 16 millions de francs.

CAMPENON BERNARD

(en Millions de francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	3 770	3 466

Le chiffre d'affaires consolidé de Campenon Bernard s'est élevé, en 1991, à près de 3,8 milliards de francs,

en progression de 9% par rapport à l'exercice précédent. Les agences et filiales régionales de l'entreprise en France, qui représentent la moitié de l'activité de l'ensemble, ont réalisé une forte progression (+36%), dont l'importance est due, pour une large part, à la montée en puissance de leurs opérations dans la Région Ile-de-France, malgré la récession du marché.

Les filiales spécialisées dans des secteurs particuliers (dragages - travaux maritimes et fluviaux - fondations, etc.), qui assurent près du quart de l'activité du Groupe, ont conforté leurs positions sur leurs différents marchés spécifiques, après leur fort développement des années précédentes.

L'activité de Grands Projets a, par contre, marqué le pas, en raison, d'une part de la baisse des commandes des maîtres d'ouvrage en France, et d'autre part de l'achèvement des principales grandes opérations engagées antérieurement (Centrale nucléaire de Daya Bay en Chine - Pas de tir Ariane V à Kourou). La réduction sensible du chiffre d'affaires du chantier danois du Storebaelt, sur lequel Campenon Bernard connaît aux côtés de SOGEA de sérieuses difficultés, a pesé aussi sur le volume d'activité ; en sens contraire est intervenu le démarrage d'un chantier de tunnels pour l'aménagement hydro-électrique du Transvaal au Lesotho.

Parmi les commandes de cette division, celle de la construction d'une centrale thermique à Hub River, au Pakistan, qui sera engagée avant la fin de l'année 1992, est la plus notable.

Avec le poids des provisions relatives au chantier du Storebaelt et les difficultés rencontrées par sa filiale Hagen au Portugal, le résultat de Campenon Bernard pour 1991 est en perte de 40 millions de francs, alors que celui de l'exercice précédent avait été en bénéfice d'un peu plus de 20 millions de francs.

Les activités d'entreprises générales du Groupe, exercées par les sociétés regroupées autour de SOGEA et de Campenon Bernard, ont subi en 1991, comme on a pu le voir, la conjonction de sérieuses difficultés ponctuelles et d'une conjoncture générale en cours de détérioration.

Pour permettre à cet ensemble d'aborder les échéances des années à venir avec de meilleurs atouts, une réorganisation a été préparée ; elle comporte un allègement des structures dans les deux sociétés et le

regroupement des moyens affectés aux opérations de grande envergure, actuellement répartis entre SOGEA (Direction des Grands Travaux - DGT) et Campenon Bernard. SOGEA a ainsi fait apport, avec effet au 1^{er} janvier 1992, de l'ensemble des activités de sa Direction des Grands Travaux à Campenon Bernard, qui a pris, à cette occasion la dénomination sociale de «Campenon Bernard - SGE». Cette nouvelle entité, qui devrait réaliser en 1992 plus de 7 milliards de francs de chiffre d'affaires, réunit l'essentiel des moyens du Groupe SGE consacrés à la recherche, l'étude et la conduite des grands chantiers, notamment à l'étranger.

FREYSSINET

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	1 003	930

Freyssinet International aura réalisé en 1991 un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs, en progression de 8% sur celui de l'exercice précédent, la part de l'activité réalisée à l'extérieur de France, représente plus de 48% de ce montant.

Continuant à disposer d'un excellent réseau dans la plupart des pays de la Communauté Européenne, Freyssinet a par ailleurs conforté ses positions en Asie du Sud-Est, avec la mise en place d'un holding qui regroupe l'ensemble des participations détenues dans cette zone (Hong Kong, Singapour, Malaisie) et qui en assure une coordination plus efficace. Freyssinet a, également, pris une participation de 50% dans une société australienne qui lui était jusqu'alors liée seulement par un contrat de licence.

En France, Freyssinet a continué à développer ses activités dans les divers domaines de l'ingénierie, avec sa filiale Europe-Etudes GECTI, de la précontrainte où il reste l'un des leaders mondiaux, de la manutention, des haubans, et des travaux de réparation d'ouvrages d'art.

La société, qui a signé un important contrat pour la fourniture de la précontrainte et des haubans du Pont de Normandie, a confirmé le redressement qu'elle avait engagé il y a quelques années ; elle a ainsi obtenu en 1991 une progression satisfaisante de ses résultats.

TRAVAUX ROUTIERS

L'exercice 1991 s'est engagé dans un climat d'incertitude économique, mais après les plus amples difficultés rencontrées par la profession dans le 2^e semestre 1990, il a été en définitive assez honorable ; le marché a, en effet, connu à partir d'avril une évolution plus favorable et les entreprises routières françaises ont pu, dans leur ensemble, obtenir une croissance de leur volume d'activité proche de 2 %.

Les perspectives sont plus incertaines au début de l'année 1992 : l'austérité persistante du budget de l'Etat et la dégradation continue de la situation financière des collectivités locales pèsent en effet lourdement sur les engagements de travaux du secteur public, qui constitue plus de 75 % de la clientèle des entreprises.

Dans cette situation et, compte tenu de la visibilité caractérisant ce métier dont les carnets de commandes restent toujours courts, les filiales routières du Groupe SGE ont maintenu une attitude prudente tant sur le plan de leurs objectifs de croissance que sur celui de leurs investissements.

A moyen et long terme, la progression des trafics routiers et la nécessité de maintenir la qualité des infrastructures nécessaires devraient pourtant conduire à de nouveaux développements.

COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	5584	5082

En 1991, Cochery Bourdin Chaussé a réalisé près de 5,6 milliards de francs de chiffre d'affaires ; ce montant intègre pour 155 millions de francs l'activité de la société TSS, achetée en cours d'exercice à SOGEA et il doit s'analyser en tenant compte de l'extension du périmètre de consolidation aux filiales étrangères d'Espagne (Vialex et Roldan) et Belgique (Hydrocar et Cornez-Delacre) qui représentent un chiffre d'affaires supplémentaire en consolidation de 162 millions de francs. A structure comparable, le chiffre d'affaires de

Cochery Bourdin Chaussé n'a progressé que modérément, comme celui de la profession (environ +3,7 %).

Les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier ont constitué, comme par le passé, l'essentiel de l'activité, mais la société a poursuivi sa pénétration du marché des grands travaux autoroutiers ; déjà engagé en 1990 avec succès, ce développement s'est poursuivi pendant l'exercice 1991 avec des réalisations importantes sur les autoroutes A 83 (Nantes-Montaigu), A 64 dans les Pyrénées Atlantiques et A 75 en Lozère, la rocade Nord-Ouest de Compiègne et les aménagements routiers du Pont de Cheviré à Nantes. Ces grands chantiers, qui nécessitent la mise en place et la coordination de moyens importants sur des périodes courtes, renforcent l'image de la société et lui permettent de promouvoir et de développer ses techniques et produits spéciaux.

Dans le cadre de l'extension du Groupe SGE en Europe, après la montée en puissance de ses filiales belges et espagnoles, Cochery Bourdin Chaussé a pris une participation de 39 % dans la société Grizaco en Flandres (avec une option sur le solde du capital) et d'autre part apporté sur le plan technique une large contribution au démarrage de VBU, la nouvelle filiale routière du Groupe en Allemagne.

VIAFRANCE

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	2918	2759

Autre filiale du Groupe SGE dans ce secteur des travaux routiers, Viafrance a augmenté son chiffre d'affaires d'environ 5 % en 1991 ; il a atteint 2,9 milliards de francs.

L'entreprise a confirmé les positions qu'elle avait acquises les années précédentes sur le marché des grands chantiers autoroutiers : c'est ainsi qu'elle est intervenue de façon significative dans les travaux des autoroutes A 9 entre Nîmes et Montpellier, A 7 (Avignon Nord-Sud), Toulouse-Albi, Lyon-Grenoble, et celles de la Région Parisienne (A 1 : desserte Roissy-Francilienne - Liaison A 6-A 10 dans l'Essonne).

Les travaux pour les clients privés, qui représentent près d'un tiers de l'activité de Viafrance, se sont également développés avec quelques opérations marquantes (site de Guyancourt pour Renault, Usine de Valenciennes pour PSA) et une évolution intéressante des opérations liées à la protection de l'environnement (centre expérimental de stockage de déchets pour CGEA-ONYX - Centre de stockage de l'ANDRA).

Dans le domaine des grandes carrières de matériaux éruptifs, Viafrance a mené à son terme l'achèvement des nouvelles installations des Carrières de Chailloué (Orne), et les premières livraisons de matériaux destinés au ballast du TGV Nord ont pu être assurées.

COFIROUTE

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires*	2 655	2 469

* non pris en compte dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, Cofiroute étant mis en équivalence dans les comptes consolidés de SGE.

Le chiffre d'affaires de Cofiroute, société concessionnaire d'autoroutes dans laquelle SGE détient une participation de 30,66 %, proche 2,7 milliards de francs, a augmenté de 7,5 % en 1991 par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le résultat, consolidé par SGE dans ses comptes par mise en équivalence, s'est établi à 383 millions de francs, en hausse d'environ 8,5 %. Cette évolution favorable résulte d'une progression satisfaisante du trafic routier.

Cofiroute s'est activement préparée à de nouveaux développements en France mais aussi à l'étranger, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

TRAVAUX INDUSTRIELS ET DE SECOND ŒUVRE

Avec un chiffre d'affaires qui a atteint 5,5 milliards de francs et qui a progressé de 11 % sur celui de 1990, le secteur TISO a confirmé globalement ses développements des années précédentes.

Les quatre sociétés de ce secteur (Saunier Duval Electricité - SDEL, Wanner Isofi, Tunzini et Lefort Francheteau) sont toutefois dans des situations assez différentes.

SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ

(en Millions de francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	2 577	2 217

SDEL a réalisé, en 1991, près de 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires (+16,3 % par rapport à 1990).

La société a enregistré ainsi, pour la deuxième année consécutive, une forte croissance sur le marché français, en majeure partie grâce au développement de ses activités pour l'industrie, et dans les domaines des automatismes et de l'instrumentation.

Plusieurs grands chantiers ont soutenu cette activité dans l'exercice. On peut citer, à cet égard les travaux de la papeterie NSI de Golbey (Vosges), de la raffinerie d'Esso à Port-Jérôme (Seine Maritime), de l'installation du tri automatique des bagages de l'aéroport de Roissy et de la nouvelle unité de polymère d'Exxon Chemical à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine Maritime).

En outre, la première phase du projet Sirius, dont SDEL est le pilote aux côtés de GTIE, autre société du Groupe de la Compagnie Générale des Eaux, a été engagée à la fin de l'année.

Le volume de l'activité dans le secteur du bâtiment (logements, immeubles de bureaux), qui représente aujourd'hui environ 20 % de la production totale de SDEL, a, de son côté également progressé en 1991, avec, notamment, l'installation d'un réseau d'ordinateurs et de terminaux Digital Equipment pour la

Société Générale et les travaux réalisés dans l'hôtel New York à Eurodisneyland, le module C de l'aérogare n°2 à Roissy, la Tour Kupka à la Défense, et le nouveau Siège du Groupe SGE à Rueil-Malmaison.

Dans le secteur «énergie», enfin, l'évolution a été variable selon les marchés : les travaux pour les équipements de contrôle et de commande de grands postes de transformation se sont développés à un rythme satisfaisant, tandis que pour le transport et la distribution de l'énergie comme l'éclairage public, ils se sont simplement maintenus au niveau de 1990.

Les réseaux câblés souterrains ont été en bon essor, en raison du volume exceptionnel de travaux effectués sur les autoroutes en 1991.

Globalement, en dépit du durcissement du marché et de quelques incidents ponctuels dans les activités industrielles, SDEL a dégagé en 1991 un résultat global légèrement supérieur à celui de 1990.

WANNER ISOFI

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	1382	1333

En légère progression par rapport à celui de 1990, le chiffre d'affaires de Wanner Isofi pour l'exercice 1991, avec 1,4 milliard de francs, a supporté l'incidence de la déconsolidation de Burg Industries, filiale cédée en fin d'année.

A structure comparable, l'activité de Wanner Isofi a progressé d'environ 9%.

Mais l'année 1991 aura été principalement marquée pour Wanner Isofi par les difficultés que la société a rencontrées avec certaines de ses filiales étrangères, dont le redressement est en cours, et surtout par les mauvais résultats de ses activités dans le bâtiment (second oeuvre architectural), dans le négoce de produits industriels et dans la branche de peinture pour l'industrie.

Parmi les mesures prises pour redresser la situation, Wanner Isofi a cédé en cours d'année ses établisse-

ments de négoce et sa filiale Burg Industries (peinture industrielle).

Le poids de ces mesures, en dépit du bon niveau des comptes des entités consacrées aux métiers de base de Wanner Isofi (thermique industrielle - acoustique industrielle - constructions frigorifiques), a entraîné la constatation d'une perte importante (-43 millions de francs) au titre de l'exercice 1991.

Les actions entreprises devraient permettre de retrouver un résultat bénéficiaire dès 1992.

TUNZINI (précédemment TNEE)

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	1084	1021

Tunzini, qui est une des premières entreprises en France dans les métiers de la thermique et des fluides pour le bâtiment et l'industrie, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs en 1991, en progression de 6%.

Les travaux de deux grands chantiers ont marqué l'année : le refroidissement et la ventilation du Tunnel sous la Manche (en groupement avec des confrères anglais) et la réhabilitation de l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Grenoble.

Ces deux opérations importantes et complexes, dont la première est en cours et la seconde dans sa phase initiale, confirment la position acquise par Tunzini sur les marchés des grands ouvrages.

Déjà présente de façon significative dans la branche de la protection contre l'incendie des immeubles et installations industrielles, Tunzini a conclu, en 1991, un accord important avec l'un de ses confrères dans ce domaine d'activité ; l'entreprise a pris ainsi une part appréciable de ce marché, spécifique, appelé à un bon développement.

Le résultat de Tunzini pour l'année 1991 a très fortement progressé par rapport à celui de l'exercice 1990, et atteint un niveau très satisfaisant.

LEFORT FRANCHETEAU

(en Millions de Francs)	1991	RAPPEL 1990
Chiffre d'affaires	453	396

L'acquisition de SAGA, filiale de Tunzini jusqu'à la fin de l'année 1990, a permis à Lefort Francheteau d'atteindre, en sus d'une rationalisation de ses implantations géographiques, une taille significative dans les métiers du chauffage et de la plomberie.

Essentiellement implantée en région parisienne, la société a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires d'environ 450 millions de francs avec de grands chantiers, comme ceux des aéroports T9 et D de l'aéroport de Roissy, des sièges sociaux de SCIC-AMO, Shell, Christian Dior, Axa et American Express, ainsi que de quelques grands hôtels (Hyatt à Roissy, Sequoia à Disneyland).

Titulaire par ailleurs de nombreux contrats de gestion d'installations thermiques, Lefort Francheteau a obtenu, en 1991, un niveau de résultat très satisfaisant, supérieur à celui de l'an passé.

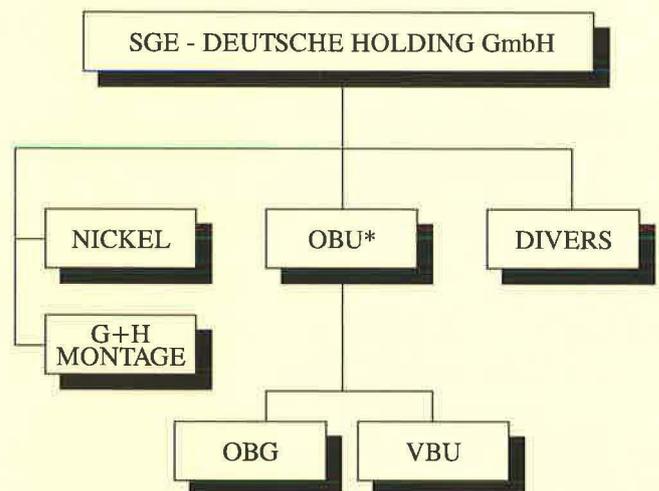
L'ensemble du secteur TISO, bien équilibré par la complémentarité de ses différents métiers a continué à apporter, en dépit des incidents ponctuels survenus en 1991 chez Wanner Isofi, une contribution notable au résultat du Groupe SGE pour 1991.

Un effort continu dans les actions de recherche et de développement, ainsi qu'une pénétration de plus en plus forte des différentes clientèles industrielles, contribuent à donner progressivement à cet ensemble une position forte pour de nouveaux développements.

ALLEMAGNE

C'est au début de 1991 qu'ont été rassemblées sous une autorité unique toutes les filiales de la SGE outre-Rhin. Le holding financier qui détenait précédemment la participation dans G+H Montage porte dorénavant la totalité des sociétés allemandes du Groupe et, a pris récemment la dénomination sociale «SGE-Deutsche Holding GmbH».

L'ensemble se présente, au début de 1992, selon le schéma ci-dessous :



*Olympia Bau Union

En 1991 son chiffre d'affaires consolidé atteint 7,7 milliards de francs, dans lequel les métiers de second œuvre (isolation, climatisation) représentent environ 70%, les travaux routiers près de 21,5% et le bâtiment et les travaux publics environ 8,5%.

■ ISOLATION

Métier de base de G+H Montage, les travaux d'isolation ont procuré en 1991 environ 4,7 milliards de francs de chiffre d'affaires, tant pour la société que pour ses différentes filiales, qui sont implantées en Europe (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Autriche et Suisse), en Afrique du Sud et à Taïwan.

Le développement de cette branche dans les nouveaux Länder de l'Est, par le rachat d'Isolierungen Leipzig (IL), a complété un dispositif qui couvrait déjà largement le reste du pays pour les marchés de la thermique et de l'acoustique industrielle, ainsi que ceux de la rénovation de façades et de l'isolation de bateaux.

Globalement, G+H Montage a ainsi conforté sa position de première entreprise allemande et européenne dans ses métiers, qu'elle doit notamment à un effort permanent de recherche et au développement de technologies toujours plus poussées.

■ CLIMATISATION

H. Nickel et ses filiales constituent un ensemble qui réalise 680 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, et qui occupe tant à l'Est (au travers de la nouvelle filiale, TLK) qu'à l'Ouest, une très bonne position sur le marché allemand. L'entreprise y élargit son champ d'action en s'engageant dans les métiers de la domotique et de la gestion immobilière.

■ TRAVAUX ROUTIERS

Acquise au début de l'année 1991, la société Verkehrsbau Union (VBU) exerce, au travers de quatre filiales basées à Berlin, Postdam, Magdebourg et Weimar, une activité de travaux routiers qui aura représenté un peu plus de 1,6 milliard de francs en 1991. Elle est la première entreprise de ce secteur dans les nouveaux Länder de l'Est, pour la construction de routes, d'autoroutes et de pistes d'aéroports ; elle réalise également des travaux de terrassements et de démolition. Des chantiers importants lui ont été attribués, comme notamment ceux de l'échangeur de Hermsdorf et du périphérique de Berlin.

■ BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, IMMOBILIER

Olympia Baugesellschaft (OBG), dont le siège est à Berlin, réalise environ 650 millions de francs de

chiffre d'affaires annuel, pour l'essentiel dans le bâtiment, au travers de ses implantations dans les Länder de Berlin, Brandebourg et Saxe.

Après un exercice de transition en 1991 marqué par un profond remodelage de la société pour l'adapter aux exigences de ses nouveaux marchés, OBG devrait, dans les années à venir, constituer un outil de développement du Groupe dans l'ensemble de l'Europe de l'Est. OBG est, par ailleurs propriétaire à Berlin d'un patrimoine immobilier important, qui pourra faire l'objet de valorisation dans les années à venir.

Dans les activités immobilières, OBG a conforté ses moyens d'études, de montage et de réalisation de programmes immobiliers, pour s'engager dans la réalisation de plusieurs opérations importantes au cœur de Berlin.

G+H Montage a, de son côté, créé une filiale spécialisée, G+H Montage Immobilien, qui prépare la réalisation de plusieurs programmes de centres commerciaux ; la construction du premier à Senftenberg (11 500 m²) a été entreprise dans l'année.

Dans le secteur du bâtiment, la SGE détient en outre 38% du capital de l'entreprise KLEE à Mannheim. Cette société a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires voisin de 400 millions de francs, avec un résultat satisfaisant.

■ ACTIVITÉS DIVERSES

Les filiales allemandes de SGE, enfin, participent aux côtés de plusieurs sociétés du Groupe de la Compagnie Générale des Eaux, au lancement d'activités de services, et notamment de distribution d'eau et de traitement des eaux usées, au travers de G+H Wasserentsorgung GmbH, dans la partie Ouest du pays et, de Oewa Wasser und Abwasser GmbH, conjointement avec VKR/VEBA dans la partie Est.

Dans son ensemble, et malgré l'impact important des charges de restructuration des sociétés nouvellement acquises, la contribution des filiales allemandes au résultat consolidé du Groupe aura plus que triplé entre 1990 et 1991.

PERSPECTIVES 1992

Les difficultés de la conjoncture conduisent à apprécier avec prudence les perspectives de l'exercice en cours, dans lequel le volume d'activité du Groupe SGE devrait être très voisin de celui de l'année 1991.

Le maintien de ce niveau d'activité devrait pouvoir être obtenu malgré le ralentissement certain des commandes pour de grands travaux, en raison notamment de l'évolution des filiales allemandes, dans leur marché national qui devrait connaître une première phase d'accélération.

Avec l'objectif de réaliser au moins 90% de son activité en France et dans les pays d'Europe, le Groupe SGE, avec l'appui de ses implantations en Allemagne, le redressement progressif de Norwest Holst en Grande-Bretagne et la confirmation de sa position de premier plan en France, pourrait obtenir en 1992 le maintien de ses résultats au niveau atteint en 1991.

COMPTES ET BILANS**COMPTES CONSOLIDÉS****■ RESULTATS**

Avec un chiffre d'affaires de 44 690 millions de francs, le compte de résultat consolidé du Groupe SGE fait ressortir un bénéfice de 470,5 millions de francs (part du Groupe) contre 454,9 millions de francs en 1990, en augmentation de 3,4% d'un exercice sur l'autre.

Le résultat d'exploitation, à 662,7 millions de francs, est en légère augmentation (+3%).

Il intègre, contrairement à l'exercice précédent, l'impact positif des cessions de matériels de chantier, sans lequel il se serait dégradé d'environ 7%; cette baisse du résultat économique est directement la conséquence des difficultés rencontrées sur certains des grands chantiers conduits par les filiales d'entreprises générales.

Le résultat financier, avec l'alourdissement des charges nettes de financement, enregistre, de son côté, une dégradation sensible, passant de -24,8 millions de francs en 1990 à -79,6 millions de francs en 1991.

Le résultat courant, de 583,1 millions de francs, est ainsi en recul de 35,7 millions de francs.

Le résultat exceptionnel, négatif de -82 millions de francs et proche de celui de l'an dernier, comprend des plus-values sur cessions de titres, pour environ 93 millions de francs, et en sens contraire des charges de restructuration (notamment pour Wanner Isofi) et une perte directement liée au changement de date intervenu pour la clôture des comptes de Norwest Holst.

Il est influencé de plus par le nouveau mode de traitement des plus-values sur cessions de matériels (67 millions de francs), désormais prises en compte dans le résultat d'exploitation.

Après provision pour participation des salariés et

impôts sur les bénéfiques, le résultat brut des sociétés intégrées a atteint 386,2 millions de francs ; il est légèrement supérieur à celui de 1990.

Après la contribution des sociétés consolidées par mise en équivalence, pour 161,4 millions de francs, et après amortissement des écarts d'acquisition, pour 72 millions de francs, le résultat total ressort à 470,5 millions de francs pour la part du Groupe (les intérêts minoritaires représentant 5,1 millions de francs).

La capacité d'autofinancement, qui avait progressé en 1990, est de 1,2 milliard de francs, en sensible diminution.

■ BILAN

Après les importants investissements des exercices précédents, ceux de l'année 1991, d'un montant de 2300 millions de francs, ont été en baisse de plus de 200 millions de francs.

Les investissements industriels sont restés très importants, à plus de 1 700 millions de francs ; ils traduisent la poursuite des efforts de modernisation conduits dans le Groupe.

Les investissements financiers sont en retrait sensible d'une année sur l'autre (579 millions de francs en 1991 contre plus de 900 millions de francs en 1990), malgré les acquisitions de sociétés réalisées en Allemagne et le rachat des parts détenues par les minoritaires de Norwest Holst en Grande-Bretagne.

En dépit du maintien à un niveau élevé des cessions d'actifs (783 millions de francs), les ressources dégagées au cours de l'exercice n'ont pas suffi pour couvrir les emplois du tableau de financement ; de ce fait, une légère dégradation a marqué l'évolution de l'endettement net financier, qui est passé de 1 milliard de francs à fin 1990, à 1,4 milliard de francs au 31 décembre 1991.

Cet endettement reste fortement marqué par le poids propre de la Grande-Bretagne (SOGEA U.K. et Norwest Holst).

Après prise en compte du résultat de l'exercice, les capitaux propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent

à 2 366 millions de francs à la fin de l'année 1991 ; le montant des provisions pour risques et charges au passif du bilan s'est accru de plus de 100 millions de francs, sous l'effet notamment de la consolidation des nouvelles filiales en Allemagne, et malgré les prélèvements effectués au profit du compte de résultat sur les provisions pour les grands chantiers.

COMPTES SOCIAUX

Le résultat social de la SGE, pour son exercice 1991, est un bénéfice de 280 437 643 francs, contre 204 529 980 francs en 1990.

Le résultat courant, qui intègre les résultats des filiales ayant la forme de sociétés en nom collectif et sociétés en commandite simple, a atteint 206,5 millions de francs en 1991, contre 245,3 millions de francs en 1990. Malgré la réduction des frais financiers nets, une légère dégradation du résultat financier a été enregistrée en raison d'une diminution des dividendes reçus et de dotations aux provisions financières, qui restent à un niveau élevé.

Le résultat exceptionnel s'inscrit en progression, en raison des plus-values dégagées par la cession d'actions Eurotunnel et de la participation dans Santerne, acquise par la Compagnie Générale des Eaux.

Après plusieurs années d'efforts, le rétablissement de la situation financière de la SGE a été accompli. Nous vous proposons donc de reprendre la distribution d'un dividende pour un montant global de 117,6 millions de francs. Conformément aux dispositions légales, et à l'article 19 de vos statuts, nous vous demandons de donner à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement des dividendes en actions.

Les actions nouvelles, liées à l'utilisation de cette option, seraient émises à une valeur fixée à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés dans les vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, diminuée du montant net du dividende, et arrondie au franc supérieur.

Avec la distribution d'un dividende net de 5 francs pour chacune des 23 522 912 actions constituant le

capital de votre société, l'affectation du résultat que nous vous proposons est la suivante :

• Résultat de l'exercice 1991	280 437 642,57 F
• Report à nouveau précédent	p.m.
• moins Affectation à la réserve légale des montants destinés à doter les comptes de réserve spéciale des plus-values à long terme	- 27 743 405,00 F
• moins dotation complémentaire à la réserve spéciale des plus-values à long terme	- 74 114 225,59 F*
Total distribuable	178 580 011,98 F
• Dividende	117 614 560,00 F
Report à nouveau	60 965 451,98 F

*Ce montant se décompose entre : 32 520 093,20 F pour le complément à doter au titre de l'exercice 1991, et 41 594 132,39 F représentant le montant que l'Assemblée Générale ordinaire du 20 juin 1991 avait pris l'engagement de doter avant le 31 décembre 1993.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 1989 et 1990, et que la distribution proposée ci-dessus, conduirait à assurer à chacune des 23 522 912 actions composant votre capital, un revenu global de 7,50 F, soit 5 F au titre du dividende net et 2,50 F au titre de l'avoir fiscal qui y est attaché. Enfin, nous avons à vous préciser que les dépenses et charges visées par l'Article 39.4 du Code Général des Impôts ont atteint 94 069 F en 1991.

REPARTITION DU CAPITAL-BOURSE

Le capital de votre société s'élève au 31 décembre 1991 à 1 999 447 520 francs, réparti en 23 522 912 actions d'une valeur nominale de 85 francs. Cette situation est restée sans changement pendant l'exercice.

La répartition est la suivante, au 31/12/1991 :

- Compagnie Générale des Eaux : 79,59%
- Autres actionnaires : 20,41%

La valeur de votre titre à la Bourse de Paris a évolué entre 157,60 F au plus bas, et 270,00 F au plus haut, pour terminer l'année à 195,00 F. Les premiers mois de l'exercice 1992 ont permis de constater un redressement sensible des cours, avec une progression supérieure à 15%. D'une façon générale, comme exprimé par le graphique ci-joint, l'action SGE a connu une variation en assez bon rapport avec celle de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris. Le niveau de transaction est, par ailleurs, resté élevé avec plus de 4,5 millions de titres échangés au cours de l'exercice.

INFORMATIONS SOCIALES

Les effectifs globaux du Groupe SGE à la fin de l'année 1991, étaient de 73 000 personnes, dont 57 700 de droit européen et 15 300 employés locaux dans les filiales et établissements permanents hors d'Europe.

L'accroissement de près de 5 000 personnes constaté par rapport à la fin de l'exercice précédent, est dû, pour l'essentiel à l'intégration des nouvelles filiales allemandes, qui comptaient en fin d'année, un effectif total de 6 650 personnes. L'achèvement de certaines grandes opérations à l'étranger a conduit, par ailleurs, à une baisse importante des effectifs employés localement hors d'Europe (environ -1300 personnes).

Par secteurs d'activité, les mouvements peuvent se résumer comme suit :

	31.12.1990	31.12.1991	Variation
Entreprises générales	22 097	21 867	(230)
Travaux routiers	10 935	11 211	276
TISO France	8 999	9 522	523
Allemagne	9 641	14 964	5 323
Holding et filiales diverses	99	113	14
Total "Droit européen"	51 771	57 677	5 906
Personnel local	16 555	15 286	(1 269)
Total Groupe	68 326	72 963	4 637

COMPTES CONSOLIDÉS



En millions de francs

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES	1991	1990
Chiffre d'affaires	44 690	39 020
Chiffre d'affaires à l'étranger	18 867	15 889
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	557	508
Résultat net part du Groupe	470	455
Marge brute d'autofinancement	1 302	2 179
Investissements	2 299	2 510
Effectifs moyens	72 545	63 231

BILAN CONSOLIDÉ

En millions de francs

ACTIF	NOTES	1991	1990
Immobilisations incorporelles	3	97,0	87,4
Ecart d'acquisition	4	1 140,8	990,2
Immobilisations corporelles	5	4 522,6	3 555,5
Immobilisations financières			
Titres de participation	6	1 832,1	1 862,7
Titres mis en équivalence	7	662,4	600,0
Autres immobilisations financières	8	527,5	576,2
		3 022,0	3 038,9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9	105,6	73,1
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		8 888,0	7 745,1
Stocks et travaux en cours	10	4 927,5	4 571,2
Clients et comptes rattachés		13 458,7	12 435,6
Autres débiteurs		5 385,4	4 530,8
Titres de placement	11	391,0	391,0
Créances financières à court terme et autres valeurs mobilières de placement	11	2 244,3	2 322,9
Disponibilités		1 274,3	1 665,1
TOTAL ACTIF CIRCULANT		27 681,2	25 916,6
TOTAL ACTIF		36 569,2	33 661,7

En millions de francs

PASSIF	NOTES	1991	1990
Capital		1 999,4	1 999,4
Réserves consolidées part du groupe		(104,0)	(562,4)
Résultat de l'exercice part du groupe		470,5	454,9
Capitaux propres		2 365,9	1 891,9
Intérêts minoritaires	12	51,7	67,5
Eléments de financement des immobilisations			
Amortissements de caducité du domaine concédé		41,0	55,0
Subventions d'investissements		5,0	43,1
		46,0	98,1
Provisions pour risques et charges	13	5 729,8	5 628,6
Dettes financières à long et moyen terme	14		
Emprunts participatifs		402,7	445,5
Emprunts obligataires		199,8	239,3
Autres emprunts à plus d'un an		1 548,8	1 485,9
		2 151,3	2 170,7
TOTAL CAPITAUX PERMANENTS		10 344,7	9 856,8
Avances et acomptes reçus sur travaux		5 758,1	5 651,0
Fournisseurs et comptes rattachés		9 764,7	8 912,1
Autres créanciers		7 967,6	6 411,9
Dettes financières à court terme		2 734,1	2 829,9
TOTAL PASSIF CIRCULANT		26 224,5	23 804,9
TOTAL PASSIF		36 569,2	33 661,7

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	NOTES	1991	1990
Chiffre d'affaires	15	44 689,7	39 020,3
Autres produits		1 411,9	895,6
Produits courants	16	46 101,6	39 915,9
Charges d'exploitation	17	(45 438,9)	(39 272,3)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		662,7	643,6
Charges financières		(717,9)	(773,7)
Produits financiers		605,7	765,9
Dotations nettes aux provisions		32,6	(17,0)
RÉSULTAT FINANCIER	18	(79,6)	(24,8)
RÉSULTAT COURANT		583,1	618,8
Charges et produits exceptionnels		(162,6)	(37,6)
Amortissements et provisions exceptionnels		80,6	(48,3)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19	(82,0)	(85,9)
Participation des salariés		(68,5)	(32,8)
Charge nette d'impôts	20	(46,4)	(125,2)
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION		386,2	374,9
Amortissement des écarts d'acquisition		(72,0)	(53,4)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		314,2	321,5
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence		161,4	145,9
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		475,6	467,4
Part des minoritaires		(5,1)	(12,5)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		470,5	454,9
RÉSULTAT NET PAR ACTION (en francs) pour 23 522 912 actions émises		20,00	19,34

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions de francs

<i>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</i>	CAPITAL	DIFFÉRENCES DE CONVERSION	RÉSERVES ET RÉSULTAT	TOTAL
Au 31 décembre 1989	1987,9	(60,0)	(502,6)	1425,3
Augmentation de capital de SGE	11,5	—	—	11,5
Écarts d'acquisition négatifs et divers	—	—	30,5	30,5
Différences de conversion	—	(30,3)	—	(30,3)
Résultat de l'exercice part du Groupe	—	—	454,9	454,9
Au 31 décembre 1990	1999,4	(90,3)	(17,2)	1891,9
Différences de conversion	—	21,2	0,6	21,8
Divers	—	—	(18,3)	(18,3)
Résultat de l'exercice part du Groupe	—	—	470,5	470,5
Au 31 décembre 1991	1999,4	(69,1)	435,6	2365,9

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	1991	1990
RESSOURCES		
Résultat net des sociétés intégrées	314,2	321,5
Dotations nettes aux amortissements et provisions	923,7	1 770,8
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	64,4	86,9
Marge brute d'autofinancement	1 302,3	2 179,2
Résultat des cessions d'actifs	(96,2)	(94,9)
Capacité d'autofinancement	1 206,1	2 084,3
Cessions d'actifs	783,0	613,7
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital de la société mère	—	11,5
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	12,5	16,4
	12,5	27,9
Augmentation des dettes à long terme	175,7	561,9
Autres ressources		
Subventions d'investissements reçues	—	42,3
Diminution des autres immobilisations financières	212,4	191,0
	212,4	233,3
I - TOTAL	2 389,7	3 521,1
EMPLOIS		
Investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	1 720,2	1 588,5
Acquisition de titres de participation	579,2	921,0
	2 299,4	2 509,5
Diminution des dettes à long terme	269,6	384,4
Autres emplois		
Augmentation des autres immobilisations financières	136,8	226,5
Part des tiers dans les dividendes distribués par les filiales	69,4	6,9
Charges à répartir sur plusieurs exercices	108,3	73,0
	314,5	306,4
II - TOTAL	2 883,5	3 200,3
I - II - Excédent (insuffisance) des ressources sur les emplois	(493,8)	320,8
III - Incidence des variations de périmètre, écarts de conversion et autres reclassements	(161,2)	133,9
IV - Augmentation (diminution) du fonds de roulement net	(655,0)	454,7
Augmentation (diminution) du besoin en fonds de roulement	(281,4)	(442,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(373,6)	897,4

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I - PRINCIPES COMPTABLES

■ Les comptes consolidés de la SGE, intégrés dans les comptes consolidés de la Compagnie Générale des Eaux, sont établis selon les normes définies par le plan comptable général, la loi du 3 janvier 1985 et le décret du 17 février 1986.

1.1 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

■ Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions de francs, ainsi que les sous-filiales de chiffre d'affaires inférieur, lorsque leur impact est significatif sur le résultat du groupe.

Les sociétés sur lesquelles la SGE exerce un contrôle majoritaire sont consolidées par intégration globale. Celles sur lesquelles la SGE exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés communautaires d'intérêt et les sociétés en participation qui représentent une quote-part de chiffre d'affaires significative pour le Groupe sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle, à l'exception des sociétés immobilières.

1.2 - CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS & DES ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

■ Les états financiers des sociétés et établissements étrangers sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion qui en découlent sont affectés à un compte intitulé «différences de conversion» inclus dans les réserves consolidées.

1.3 - ÉLÉMENTS LIBELLÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

■ Les éléments du bilan consolidé libellés en devises sont convertis au cours de change de la clôture de l'exercice ou au cours de la couverture qui leur est affectée. Seules les pertes de change latentes qui en résultent sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice.

1.4 - ÉCARTS D'ACQUISITION

■ Le principe est d'affecter les écarts d'acquisition, représentant la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part des capitaux propres correspondants à la date d'acquisition,

aux différents éléments actifs et passifs du bilan de la société acquise.

Le solde non affecté des écarts d'acquisition est porté à l'actif du bilan consolidé et amorti sur une durée n'excédant pas 20 ans, sauf cas particuliers justifiant un amortissement accéléré.

Les écarts d'acquisition relatifs aux carrières sont amortis sur la durée d'exploitation prévisible, et au maximum sur 40 ans.

1.5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

■ Les terrains, bâtiments et équipements sont généralement évalués à leur coût de revient.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées de vie habituellement retenues dans la profession. Ces durées sont mentionnées à la note 17.

1.6 - CRÉDIT-BAIL

■ Le Groupe n'a pas retenu l'option de retraiter les immobilisations financées par des contrats de crédit-bail et assimilés.

1.7 - ENGAGEMENTS POUR RETRAITES

■ Les engagements pour retraites concernant le personnel en activité — indemnités de départ à la retraite ou engagements dans le cadre de régimes de retraites par capitalisation — sont portés en engagements hors bilan.

Les engagements du Groupe dans le cadre de régimes de retraites par capitalisation concernant le personnel retraité sont provisionnés au bilan et évalués selon la méthode actuarielle prospective. L'incidence de l'actualisation de ces engagements de retraite est prise en compte dans le résultat.

1.8 - DÉGAGEMENT DU RÉSULTAT

■ Les résultats sur contrats à long terme conclus par les sociétés des secteurs Entreprises Générales et Travaux routiers sont déterminés selon la méthode de l'avancement.

Dans le cas de risques et charges pouvant peser sur le résultat final, une provision pour perte à terminaison est constituée, après prise en compte, le cas échéant, de droits à réclamation estimés selon des hypothèses raisonnables.

Pour certains chantiers ne remplissant pas les conditions pour être traités à l'avancement, les sociétés concernées utilisent la méthode de l'achèvement. Il en est de même pour les sociétés de Second Œuvre. Dans ce cas, les pertes correspondant aux travaux réalisés à la clôture de l'exercice donnent lieu à dépréciation des travaux en cours.

1.9 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

■ La charge d'impôt de l'exercice correspond à l'impôt exigible des entités consolidées corrigé des impôts différés. Ceux-ci proviennent des différences temporaires apparaissant entre le résultat fiscal et le résultat comptable et sont déterminés selon la méthode du report variable. Aucun impôt différé n'est constaté au titre des déficits reportables. Il en est de même pour les impôts différés relatifs à des éléments dont les échéances ne sont pas connues à la clôture de l'exercice.

2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

■ Le nombre de sociétés consolidées est passé de 399 en 1990 à 384 en 1991, dont 26 sociétés en participation. Il se répartit comme suit :

	FRANÇAISES	ÉTRANGÈRES
Intégration globale	158	162
Intégration proportionnelle	21	29
Mise en équivalence	8	6
TOTAL	187	197

Les mouvements significatifs du périmètre intervenus dans l'exercice concernent principalement :

L'entrée en consolidation :

- des filiales belges (Cornez Delacre & Hydrocar) et espagnoles (Vialex & Roldan) du Groupe Cochery Bourdin Chaussé ;
- de Stormeco du Groupe Wanner Isofi ;
- des filiales acquises dans les nouveaux Länder allemands : VBU, OBG, Isolierungen Leipzig et TLK Erfurt.

La déconsolidation de la participation de la SGE dans Santerne cédée à la Compagnie Générale des Eaux.

L'impact des variations de périmètre sur le chiffre d'affaires, de l'ordre de +3,2 milliards de francs, s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Chiffre d'affaires de l'exercice	44 690	39 020
dont : Chiffre d'affaires de sociétés entrantes	3 332	—
Chiffre d'affaires de sociétés sortantes	—	156
Chiffre d'affaires à structure comparable	41 358	38 864

A structure comparable, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 6,4 %.

En revanche, l'incidence des variations de périmètre sur le résultat n'est pas significative.

2.2 - PRÉSENTATION DES PLUS-VALUES SUR CESSION DE MATÉRIELS

■ A compter de l'exercice 1991, les plus-values sur cession de matériels d'exploitation sont inscrites dans le résultat d'exploitation alors qu'elles figuraient antérieurement dans le résultat exceptionnel. Le tableau ci-après compare les différents niveaux du compte de résultat consolidé des exercices 1990 et 1991 en reclassant les plus-values sur cession de matériels de l'exercice 1990 dans le résultat d'exploitation consolidé.

En millions de francs

	1991	1990 RETRAITÉ	1990 RÉEL
Résultat d'exploitation	663	741	644
Résultat courant	583	716	619
Résultat exceptionnel	(82)	(183)	(86)

2.3 - PRISE EN COMPTE DU RÉSULTAT DE NORWEST HOLST

■ Les filiales britanniques SOGEA UK/Norwest Holst ont réalisé un exercice de 15 mois allant du 1^{er} octobre 1990 au 31 décembre 1991 afin d'aligner leur date de clôture avec celle du reste du Groupe. Pour assurer la comparabilité des exercices, le résultat du dernier trimestre de la période figure en résultat exceptionnel pour un montant de -46 millions de francs, dont -23 millions de francs imputables à SOGEA UK.

Il se ventile de la façon suivante :

En millions de francs

Chiffre d'affaires	947
Charges d'exploitation	(952)
Frais financiers nets	(31)
Amortissement des écarts d'acquisition	(10)
Perte nette du trimestre supplémentaire	(46)

3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

■ La variation nette de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Valeur nette en début d'exercice	87	79
Acquisitions nettes	22	24
Reclassements et variations de périmètre	9	2
Amortissements et provisions nets	(21)	(18)
Valeur nette en fin d'exercice	97	87

4 - ÉCARTS D'ACQUISITION

■ La variation de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Écarts d'acquisition en début d'exercice	990	1052
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	232	276
Amortissement pratiqué	(87)	(53)
Sortie de périmètre nette et autres	6	(285)
Écarts d'acquisition en fin d'exercice	1141	990

Les augmentations de l'exercice se composent principalement des opérations suivantes :

- Achat de Cornez Delacre et Hydrocar (Groupe Cochery Bourdin Chaussée), Stormeco (Groupe Waner Isofi) en Belgique ;
- Achat de Vialex et Roldan en Espagne (Groupe Cochery Bourdin Chaussée) ;
- Rachat des actions des minoritaires de Norwest Holst, portant de 83,15 % à 100 % la participation de SOGEA dans cette Société.

Les écarts d'acquisitions relatifs au Groupe Norwest Holst et ses filiales (Rosser & Russel principalement) représentent au 31/12/91 un montant net de 761 millions de francs.

Par ailleurs, les écarts d'acquisition négatifs (sous-valeurs) dégagés lors de l'entrée en consolidation des groupes V.B.U. et O.B.G. (nouveaux Länder allemands) ont été affectés en provisions pour risques et charges d'exploitation pour respectivement 67 millions de francs (19,5 millions DEM) et 230 millions de francs (67,4 millions DEM) - (note 13).

La dotation aux amortissements pratiquée en 1991 comprend l'amortissement courant de l'exercice (72 millions de francs) ainsi qu'une dotation exceptionnelle (15 millions de francs) concernant le Groupe SOGEA UK/Norwest, au titre du trimestre supplé-

mentaire (note 2.3) et d'un rattrapage d'amortissement (note 19).

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

En millions de francs

	1991		1990	
	VALEUR BRUTE	AMORTIS-SEMENTS	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Terrains	805	(35)	770	503
Constructions	1339	(391)	948	664
Instal. Techniques Matériel	3879	(2345)	1534	1316
Agencements & autres	2077	(1287)	790	691
Immobilisations concédées	255	(2)	253	283
Immobilisations en cours	228	—	228	98
	8583	(4060)	4523	3555

L'augmentation de la valeur nette des immobilisations corporelles s'explique principalement par l'incidence de l'entrée en consolidation des nouvelles filiales allemandes (OBG et VBU).

Par ailleurs, certains programmes immobiliers de la filiale Norwest Holst, considérés comme présentant un caractère patrimonial, ont fait l'objet en 1991 d'un reclassement en immobilisations corporelles pour 183 millions de francs.

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

En millions de francs

	1991	1990
Terrains	24	24
Constructions	114	90
Installations Techniques		
Matériel	854	898
Agencements & autres	443	439
Immobilisations concédées	79	78
Immobilisations en cours	206	59
	1720	1588

ANALYSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions de francs

	1991		1990	
	VALEUR BRUTE	AMORTIS-SEMENTS	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Entreprises Générales	4594	(2258)	2336	2065
Travaux routiers	2067	(1049)	1018	918
Trav. ind. & de second-œuvre	469	(225)	244	470
Allemagne	1453	(528)	925	102
	8583	(4060)	4523	3555

6 - TITRES DE PARTICIPATION

■ Les titres de participation des sociétés non consolidées figurent dans les comptes consolidés pour leur prix de revient.

Pour les principales sociétés non consolidées faisant l'objet d'une cotation officielle sur une Bourse de valeurs, la valeur des titres détenus s'établit, sur la base des cours à fin Décembre, aux montants suivants :

En millions de francs

	VALEUR BOURSIÈRE	VALEUR COMPTABLE
Saint-Gobain	1356	1274
Cie Financière BTP	31	22
Comptoirs des Entrepreneurs	34	36

Ces titres étant destinés à être détenus de façon durable, leur évaluation à la clôture de chaque exercice n'est donc pas uniquement basée sur la valeur boursière.

7 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

■ Les principales données financières relatives aux sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

En millions de francs

	1991		1990	
	TOTAL	DONT COFIROUTE	TOTAL	DONT COFIROUTE
Chiffre d'affaires*	7442	2655	6457	2469
Capitaux propres	3104	1697	2890	1488
Part Groupe dans situation nette	662	499	600	435
Résultat net	671	384	541	353
Part Groupe dans résultat net	161	118	146	108

*non intégré dans le chiffre d'affaires du Groupe.

La quote-part de résultat appréhendé au titre des sociétés mises en équivalence s'analyse de la manière suivante :

- sociétés détenues
par la société mère 148,7 millions de francs
(Cofiroute, Pont de Saint-Nazaire, Immobilière Phénix)
- sociétés détenues
par les filiales 12,7 millions de francs

8 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

■ Cette rubrique s'analyse ainsi :

En millions de francs

	1991	1990
Créances financières long terme nettes	382	373
Dépôts et cautionnements	116	177
Autres titres immobilisés nets	29	26
	527	576

Les créances financières concernent notamment les prêts consentis à des filiales non consolidées.

9 - CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

■ Les charges à répartir sur plusieurs exercices sont constituées pour l'essentiel de frais d'installations de chantiers dont l'amortissement est étalé sur la durée d'exécution des travaux.

10 - STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

■ Ce poste concerne essentiellement les chantiers pour lesquels le Groupe applique la méthode de l'achèvement, dans les Travaux de Second Œuvre ou certains chantiers de Génie Civil, notamment le pas de tir de Kourou et la centrale de Daya Bay pour lesquels une prise à l'avancement par lot conduit à faire apparaître des travaux en cours pour des lots non achevés.

Le poste Stocks et travaux en cours s'analysent comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Matières premières	659	673
Travaux en cours	4338	3917
Produits finis	126	98
Provisions pour dépréciation	(196)	(117)
	4927	4571

11 - CRÉANCES FINANCIÈRES A COURT TERME ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

■ L'analyse des créances financières à court terme et autres valeurs mobilières de placement est la suivante :

En millions de francs

	1991	1990
Valeurs mobilières de placement	1397	1493
Autres créances financières à court terme	847	830
	2244	2323

L'évaluation des valeurs mobilières de placement suivant les cours de Bourse en vigueur au 31/12/91 ne fait pas apparaître de différences significatives par rapport à la valeur nette comptable figurant à l'actif du bilan.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » est composé pour l'essentiel par des titres de créances négociables, parts de fonds communs de placement ou SICAV de trésorerie.

Par ailleurs, les titres de placement inscrits au bilan concernent essentiellement les actions de la Compagnie Générale des Eaux détenues par SOCOFREG, filiale du Groupe SGE.

12 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

■ Au cours de l'exercice, les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Solde de début de période	68	76
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	13	16
Variations de périmètre et divers	(34)	(37)
Part des minoritaires sur les résultats de l'exercice	5	13
Solde de fin de période	52	68

Pour les sociétés dont les capitaux propres après résultat au 31/12/91 sont négatifs, le Groupe a pris en charge la quote-part des capitaux propres incombant aux minoritaires.

L'acquisition du complément de titres permettant à la SOGEA de détenir 100% du Groupe Norwest a eu pour effet de réduire les intérêts minoritaires de 14 millions de francs.

13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

■ Au cours de l'exercice, le poste des provisions pour risques et charges a évolué comme suit :

En millions de francs

	SOLDE INITIAL	DOTATION	REPRISE	AUTRES VARIATIONS	SOLDE FINAL
Compléments de retraites	359	83	(17)	8	433
Service après-vente	531	330	(219)	37	679
Pertes à terminaison	452	132	(286)	(2)	296
Autres risques sur chantiers	1623	692	(904)	561	1972
Risques financiers	205	95	(144)	51	207
Écarts d'acquisition négatifs	—	—	(92)	297	205
Autres provisions pour risques	2459	614	(696)	(439)	1938
	5629	1946	(2358)	513	5730

La rubrique « autres variations » comprend notamment :

- les changements de périmètre. A ce titre les nouvelles filiales allemandes représentent dans cette rubrique

un total de 538 millions de francs, dont 297 millions de francs correspondant aux écarts d'acquisition négatifs dégagés lors de leur entrée en consolidation (Note 4). Ceux-ci ont fait l'objet au cours de l'exercice d'une reprise partielle à hauteur de 92 millions de francs en résultat d'exploitation, pour pallier les surcoûts liés à la mise à niveau de ces filiales.

- le reclassement de certaines provisions, figurant précédemment dans la rubrique « Autres provisions pour risques », en provisions pour autres risques sur chantiers pour un montant total de 457 millions de francs, en raison de l'évolution de certains grands chantiers auxquelles elles avaient été affectées.

Le poste « autres provisions pour risques » concerne des provisions destinées à couvrir d'une part, des risques de caractère exceptionnel, notamment des coûts de restructurations, désengagements et autres risques techniques et géopolitiques (risques pays et mises en jeu abusives de cautions), d'autre part des aléas positifs pris en compte au niveau de certaines filiales pour la détermination de pertes à terminaison sur certains grands chantiers.

14 - ENDETTEMENT FINANCIER

■ L'endettement financier du Groupe s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Emprunts participatifs - Part à +1 an	403	446
Emprunts obligataires - Part à +1 ans	200	239
Autres emprunts et dettes financières divers		
Part à +1 an	1548	1486
Total dettes financières à long et moyen terme	2151	2171
Part à -1 an des dettes financières long terme	983	853
Découverts bancaires et autres dettes financières court terme	1751	1977
Endettement financier brut	4885	5001
Valeurs mobilières de placement et autres créances financières	2244	2323
Disponibilités	1274	1665
Endettement financier net	1367	1013

La rémunération des dettes financières s'effectue globalement aux conditions du marché.

Le poste « Découverts bancaires et autres dettes financières à court terme » inclut le montant de billets de trésorerie émis par la Société mère SGE dont la moyenne des tirages effectués dans l'exercice ressort à 219 millions de francs.

Par échéance, les dettes financières à long terme s'analysent comme suit :

En millions de francs

	1991
Echéance dans l'exercice 1993	202
1994	610
1995	87
1996	774
Au-delà de 1997	386
Echéance non définie	92
	2151

15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

■ Le chiffre d'affaires inclut la production stockée et la production immobilisée dans l'exercice.

Le passage du chiffre d'affaires au chiffre d'activité économique s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Chiffre d'affaires	44 690	39 020
- Refacturation de taxes collectées (activité vente d'eau)	(82)	(74)
- Produits des activités annexes	(512)	(622)
+ Quote-part du Groupe dans les SP* non gérées	624	377
- Quote-part des tiers dans SP* gérées par le groupe	(1 078)	(430)
Chiffre d'activité	43 642	38 271

*Il s'agit des Sociétés en Participation non consolidées.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET ZONES GÉOGRAPHIQUES

En millions de francs

SECTEUR D'ACTIVITÉ	ZONE GÉOGRAPHIQUE				%
	FRANCE	EUROPE	AUTRES	TOTAL	
Entreprises Générales	12 659	5 855	4 809	23 323	52%
Travaux Routiers	8 221	176	105	8 502	19%
Second Œuvre	5 219	184	94	5 497	12%
Allemagne	9	7 586	59	7 654	17%
Ventes internes	(286)	—	—	(286)	—
	25 822	13 801	5 067	44 690	100%
	58%	31%	11%	100%	

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger représente ainsi 42% du chiffre d'affaires total.

16 - PRODUITS COURANTS

En millions de francs

	1991	1990
Facturation de travaux	44 575	38 856
Production stockée ou immobilisée	115	164
Chiffre d'affaires	44 690	39 020
Prestations diverses	1 361	563
Transferts de charges	51	333
Autres produits	1 412	896
	46 102	39 916

Le poste «Prestations diverses» concerne les produits non directement liés à l'activité tels que : location de matériels, prestations de bureaux d'études, etc.

D'autre part, à compter de l'exercice 1991, ce poste comprend également pour un montant de 67 millions de francs les plus-values de cession des immobilisations à caractère d'exploitation précédemment incluses dans le résultat exceptionnel.

17 - CHARGES D'EXPLOITATION

■ Elles s'analysent de la manière suivante :

En millions de francs

	1991	1990
Achats consommés	13 139	11 169
Services extérieurs	17 345	14 863
Frais de personnel	12 320	10 414
Autres charges	1 580	1 193
Amortissements d'exploitation	1 192	1 222
Provisions pour dépréciation ou risques d'exploitation	(137)	411
	45 439	39 272

Dotations aux comptes d'amortissements d'exploitation

■ Les dotations aux comptes d'amortissements s'analysent ainsi :

En millions de francs

	1991	1990
Immobilisations incorporelles	21	18
Immobilisations corporelles	1 114	1 064
Charges à répartir	57	140
	1 192	1 222

Les durées d'utilisation des immobilisations corporelles retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

Immeubles	25 ans
Matériels de travaux publics	de 2 à 7 ans
Véhicules	de 3 à 5 ans
Agencements	de 8 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau	de 3 à 5 ans

18 - RÉSULTAT FINANCIER

■ Il s'analyse de la façon suivante :

En millions de francs

	1991	1990
Coût du financement	(200)	(186)
Dividendes perçus	73	66
Résultat de change	42	19
Variation des autres provisions financières	(10)	39
Divers	15	37
	(80)	(25)

19 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

■ Il s'analyse de la façon suivante :

En millions de francs

	1991	1990
Résultat sur cessions	96	95
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	(259)	(133)
Provisions pour dépréciation ou risques exceptionnels	81	(48)
	(82)	(86)

Le résultat sur cessions comprend des plus-values nettes de cessions de titres pour +92 millions de francs (-3 millions de francs en 1990), et de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 4 millions de francs contre +98 millions de francs en 1990 (Note 2.2). D'autre part, le résultat exceptionnel intègre au titre du Groupe SOGEA UK/Norwest la perte nette du dernier trimestre de l'exercice pour -46 millions de francs (note 2.3), ainsi qu'un rattrapage d'amortissement de l'écart d'acquisition pour 5 millions de francs.

20 - CHARGE NETTE D'IMPÔTS

■ La charge s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1991	1990
Impôts courants	37	128
Impôts différés	9	(3)
	46	125

Au 31 décembre 1991, les déficits reportables au niveau de SGE s'élevaient à 152 millions de francs.

Par ailleurs, la diminution du poste « impôts courants », reflète l'évolution de la situation fiscale de Norwest Holst et de G+H holding, le report en arrière des déficits (Carry back) ayant permis de constater un produit d'impôt global de 25 millions de francs sur ces deux filiales.

21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

En millions de francs

AU 31 DECEMBRE 1991

	ENGAGEMENTS	
	DONNÉS	REÇUS
Cautions et garanties	9 122	931
Régimes de retraites complémentaires	545	—
Indemnités de départ en retraite	203	—
Autres engagements	1 933	302
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées	908	—
	12 711	1 233

Les cautions données à l'occasion des grands contrats, couvrant notamment les avances reçues et les garanties de bonne fin d'exécution des travaux, expliquent l'importance du montant des engagements.

Au 31 décembre 1991, les dettes couvertes par des sûretés s'élevaient à :

En millions de francs

	1991	1990
Emprunts obligataires	126	122
Emprunts auprès des établissements de crédit	729	677
Emprunts divers	164	101
	1 019	900

Par ailleurs, les redevances restant dues au titre des opérations de crédit-bail représentent un montant total de 1 032 millions de francs, concernant notamment les sièges sociaux des entreprises du Groupe.

22 - ENGAGEMENTS LIÉS A L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

■ Le Groupe n'intervient pas de façon significative sur les marchés d'instruments financiers. Les engagements à ce titre en cours au 31 décembre 1991, à terme ou optionnels, concernent principalement les opérations de couverture suivantes :

Couvertures de change :

Achats à terme ou optionnels	7,8 millions USD
Ventes à terme ou optionnelles	5 millions USD

Couvertures de taux :

Swaps (emprunteur à taux fixe)	15 millions USD
	31 millions GBP
Swaps (prêteur à taux fixe)	5 millions GBP
Autres instruments emprunteurs à taux fixe (CAP, FRA,...)	15 millions USD
	20 millions GBP
	144 millions FRF

23 - EFFECTIFS

■ L'effectif moyen pondéré des Sociétés consolidées ressort à :

	1991	1990
Cadres	5 236	4 833
Agents de maîtrise	6 932	6 208
Employés	8 977	7 745
Ouvriers	51 400	44 445
	72 545	63 231

Les frais de personnel sont mentionnés en note 17.

*COMPTES DE
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'ENTREPRISES*



BILAN

En milliers de francs

ACTIF	NOTES	1991	1990
Immobilisations incorporelles	3	40 777	11 570
Immobilisations corporelles	3	81 546	145 551
Immobilisations financières	4	5 343 384	4 768 173
<i>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</i>		5 465 707	4 925 294
Stocks et en-cours	9		129 639
Clients et comptes rattachés	5 à 9	28 595	91 624
Autres débiteurs	5 à 9	663 577	659 698
Valeurs mobilières de placement	11	993 560	1 051 564
Disponibilités	11	330 139	636 688
Charges constatées d'avance		2 894	2 043
<i>TOTAL ACTIF CIRCULANT</i>		2 018 765	2 571 256
Charges à répartir sur plusieurs exercices		261	1 766
Écarts de conversion Actif		2 037	5 369
<i>TOTAL ACTIF</i>		7 486 770	7 503 685

En milliers de francs

PASSIF	NOTES	1991	1990
Capital		1 999 448	1 999 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		43 455	43 455
Réserve légale		106 121	
Réserves réglementées		47 535	47 535
Report à nouveau			(98 409)
Résultat de l'exercice		280 438	204 530
CAPITAUX PROPRES	10	2 476 997	2 196 559
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	893 388	1 042 749
Dettes financières	5 à 9/11	3 764 371	3 762 750
Autres dettes	5 à 9	344 295	479 639
Produits constatés d'avance	5 à 9	3 886	20 732
TOTAL DETTES		4 112 552	4 263 121
Écart de conversion		3 833	1 256
TOTAL PASSIF		7 486 770	7 503 685

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de francs

	NOTES	1991	1990
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			
Chiffre d'affaires	12	164 934	262 701
Production stockée		(36 484)	29 758
Reprises sur provisions et transferts de charges		51 561	27 719
Autres produits d'exploitation		131 680	124 700
		311 691	444 878
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			
Autres achats et charges externes		126 538	251 279
Impôts et taxes		4 283	6 493
Salaires et charges sociales		40 544	72 535
Dotations aux amortissements		6 069	26 325
Dotations aux provisions		1 500	10 945
Autres charges d'exploitation		57 414	51 086
		236 348	418 663
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun (III)		(44 569)	3 654
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II+III)	13	30 774	29 869

En milliers de francs

	NOTES	1991	1990
PRODUITS FINANCIERS (IV)			
De participations		431 968	427 992
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		40 016	35 353
Autres intérêts et produits assimilés		129 847	87 829
Reprises sur provisions et transferts de charges		35 805	80 975
Différences positives de change		3 764	3 285
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		29 392	47 044
		670 792	682 478
CHARGES FINANCIÈRES (V)			
Dotations aux amortissements et aux provisions		58 150	70 847
Intérêts et charges assimilés		435 637	387 527
Différences négatives de change		951	1 140
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		298	7 553
		495 036	467 067
RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	14	175 756	215 411
RÉSULTAT COURANT (I-II + III + IV-V)		206 530	245 280
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VI)			
Sur opérations de gestion		7 441	2 878
Sur opérations en capital		445 218	302 633
Reprise sur provisions et transferts de charges		300 025	336 721
		752 684	642 232
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VII)			
Sur opérations de gestion		117 259	52 382
Sur opérations en capital		377 172	295 984
Dotations aux amortissements et provisions		183 338	321 887
		677 769	670 253
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	15	74 915	(28 021)
Impôt sur les bénéfices	16	1 007	12 729
RÉSULTAT NET		280 438	204 530

TABLEAU DE FINANCEMENT

En milliers de francs

	1991	1990
RESSOURCES		
Résultat net	280 438	204 530
Dotations nettes aux amortissements	6 069	26 325
Dotations nettes aux provisions	(151 813)	(29 455)
Marge brute d'autofinancement	134 694	201 400
Résultat des cessions d'actifs	(84 291)	6 863
Capacité d'autofinancement	50 403	208 263
Cessions d'actifs	322 658	288 928
Augmentation des capitaux propres	—	51 314
Augmentation des dettes à long terme	766	—
Diminution des autres immobilisations financières	59 691	163 055
I - TOTAL	433 518	711 560
EMPLOIS		
Investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	49 507	63 204
Acquisition de titres de participation	242 308	375 177
	291 815	438 381
Diminution des dettes à long terme	91 998	255 231
Augmentation des autres immobilisations financières	580 721	109 567
II - TOTAL	964 534	803 179
I-II Excédent (insuffisance) des ressources sur les emplois	(531 016)	(91 619)
Augmentation (diminution) du besoin en fonds de roulement	(73 711)	18 976
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(457 305)	(110 595)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

■ Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

■ Les logiciels inscrits dans la rubrique « Concessions, licences » sont amortis sur 2 ans.

Les droits incorporels afférents au contrat de crédit-bail du nouveau siège de la SGE à RUEIL 2000 seront amortis sur 30 ans à compter de la date d'occupation des locaux en 1992.

1.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

■ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation :

- Constructions industrielles 8 à 15 ans.
- Autres immobilisations corporelles . . . 3 à 10 ans.

1.3 - TITRES DE PARTICIPATION

■ Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, quote-part rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur boursière des titres, ou des perspectives de développement et de résultat des sociétés concernées.

1.4 - SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION

■ La Société Générale d'Entreprises, société holding du Groupe est restée gérante de sociétés en participation. Dans ce cas, elle intègre à 100% les éléments du bilan et du compte de résultat de celles-ci.

1.5 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

■ Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas lorsqu'un risque de non-recouvrement de ces créances apparaît.

1.6 - CRÉANCES ET DETTES EN DEVISES

■ Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée.

Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans des comptes « écarts de conversion ». Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques.

1.7 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

■ Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées en fonction de leur dernière valeur liquidative en fin d'exercice.

1.8 - PROVISIONS POUR RISQUES

■ La SGE constitue des provisions pour risques destinées à couvrir notamment les engagements pris à l'égard de ses filiales et les aléas positifs pris en compte par celles-ci dans la détermination du résultat de certains chantiers.

1.9 - RETRAITES

■ Les engagements de la société portant sur des retraites complémentaires attribuées à certains membres du personnel font l'objet d'une provision inscrite au bilan pour la partie de ces engagements concernant les bénéficiaires retraités.

Il est mentionné dans les engagements hors bilan le montant des indemnités de départ en retraite du personnel actif, déterminées suivant les règles de la convention collective des travaux publics.

2 - FAITS MARQUANTS

■ Au cours de l'exercice 1991, les opérations de restructuration suivantes ont été réalisées :

- Apport par la SGE à SAGA Entreprise des éléments opérationnels de la société SAGA absorbée par la SGE en 1990. Les titres SAGA Entreprise reçus en rémunération de cet apport ont été apportés à Lefort Franche-teau.

- Apport par la SGE à SEPEREF de son activité « produits en béton » ; les titres SEPEREF reçus en rémunération de cet apport ont été ensuite cédés à la Compagnie Générale des Eaux.

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de francs

	31/12/90	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/91
VALEURS BRUTES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
• Concessions, brevets, licences	4 814	156	(3 934)	1 036
• Fonds commercial	12 422	40 520	(12 422)	40 520
	17 236	40 676	(16 356)	41 556
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
• Terrains	51 724	2 128	(26 098)	27 754
• Constructions	99 682	3 354	(42 117)	60 919
• Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 984	12	(59 996)	—
• Autres immobilisations corporelles	13 171	1 045	(9 352)	4 864
• Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	1 831	2 292	—	4 123
	226 392	8 831	(137 563)	97 660
AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
• Concessions, brevets, licences	4 200	513	(3 934)	779
• Fonds commercial	1 466	—	(1 466)	—
	5 666	513	(5 400)	779
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
• Terrains	3 224	102	(2 482)	844
• Constructions	32 636	4 639	(24 210)	13 065
• Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 101	—	(37 101)	—
• Autres immobilisations corporelles	7 880	771	(6 446)	2 205
• Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	—	—	—	—
	80 841	5 512	(70 239)	16 114

L'augmentation du poste « fonds commercial » correspond à l'acquisition auprès de SOGEA des droits incorporels afférents à un contrat de crédit-bail pour le nouveau Siège Social de la SGE (les amortissements seront constatés à compter de la date d'occupation des locaux en 1992).

La diminution des immobilisations corporelles s'explique par les apports d'activités réalisés en 1991 par la SGE. Ces immobilisations ont été apportées pour leur valeur nette comptable (voir note 2).

4 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers de francs

	31/12/90	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/91
VALEURS BRUTES				
• Titres de participation	4 162 959	241 238	(158 209)	4 245 988
• Créances rattachées à des participations	649 701	577 497	(59 030)	1 168 168
• Autres titres immobilisés	4 365	1 070	(1 814)	3 621
• Prêts	13 566	2 980	(3 683)	12 863
• Autres immobilisations financières	66 258	3 012	(28 697)	40 573
	4 896 849	825 797	(251 433)	5 471 213

	31/12/90	DOTATIONS	REPRISES	31/12/91
PROVISIONS				
• Titres de participation	81 528	7 253	(15 769)	73 012
• Créances rattachées à des participations	46 631	7 448	(5)	54 074
• Autres titres immobilisés	182	21	(178)	25
• Prêts	328	589	(238)	679
• Autres immobilisations financières	7	32	—	39
	128 676	15 343	16 190	127 829

L'accroissement des créances rattachées à des participations s'explique par les avances consenties à SOGEA pour la recapitalisation de sa filiale britannique (150 millions de francs) et à G+H Holding pour le financement de ses acquisitions dans les nouveaux Länder allemands (268 millions de francs).

5 - ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

En milliers de francs

	MONTANT BRUT	DONT:	
		A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN
CRÉANCES			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations (1)	1 168 168	48 283	1 119 885
Prêts	12 863	763	12 100
Autres créances financières	40 573	1 109	39 464
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés	1 988	1 988	—
Créances clients et comptes rattachés	84 181	84 180	1
Autres débiteurs	664 893	636 378	28 515
Charges constatées d'avance	2 894	2 894	—
	1 975 560	775 595	1 199 965
DETTES			
DETTES FINANCIÈRES (2)			
Emprunts participatifs	445 716	43 850	401 866
Emprunts obligataires convertibles	8	8	—
Autres emprunts obligataires	41 701	11 890	29 811
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	334 728	253 553	81 175
Emprunts et dettes financières divers	2 942 218	2 928 208	14 010
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 279	51 279	—
Dettes fiscales et sociales	12 755	12 755	—
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 043	1 043	—
Autres dettes	279 218	279 218	—
Produits constatés d'avance	3 886	3 680	206
	4 112 552	3 585 484	527 068

(1) Ce poste correspond notamment à des avances consolidables et à des prêts divers accordés à des filiales pour respectivement 426 millions de francs et 693 millions de francs.

(2) Les dettes financières à plus d'un an incluent pour 314 millions de francs d'emprunts dont l'échéance est supérieure à 5 ans, dont principalement un emprunt participatif de 300 millions de francs à échéance 2003.

6 - ÉLÉMENTS DU BILAN CONCERNANT LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

En milliers de francs

	SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE
ACTIF		
ACTIF IMMOBILISÉ		
Participations	3 475 495	770 531
Créances rattachées à des participations	977 495	190 673
Prêts	—	1 033
Autres immobilisations financières	—	255
ACTIF CIRCULANT		
Créances clients et comptes rattachés	998	5 980
Autres débiteurs	386 597	84 480
PASSIF		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	—	—
Emprunts et dettes financières divers	2 892 914	48 088
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 813	—
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	—	951
Autres dettes	141 212	2 482

7 - PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS CERTAINS POSTES DU BILAN

En milliers de francs

	31/12/91	31/12/90
ACTIF IMMOBILISÉ		
Créances rattachées à des participations	6	—
Autres immobilisations financières	16	189
ACTIF CIRCULANT		
Créances clients et comptes rattachés	6 045	5 897
Autres créances (3)	94 733	138 016
	100 800	144 102

(3) Les produits à recevoir afférents à des garanties obtenues par la SGE, au titre de chantiers à l'étranger, constituent l'essentiel de la rubrique.

12 - CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers de francs

	1991	1990
RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ		
Prestations de services	64 070	80 852
Travaux	100 864	181 849
	164 934	262 701

Le chiffre d'affaires «Travaux» comprend l'activité des Sociétés en participation gérées par la SGE et exclut toute activité pour les affaires non gérées.

RÉPARTITION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

France	155 909	248 313
Étranger	9 025	14 388
	164 934	262 701

13 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En milliers de francs

	1991	1990	VARIATION	DONT EFFET DES APPORTS	
				SAGA	SEPEREF
Produits courants	260 130	417 159	(157 029)	(160 840)	(36 065)
Charges courantes	(228 779)	(381 393)	152 614	159 377	1 141
Amortissements	(6 069)	(26 325)	20 256	953	20 162
(Dotations) Reprises de provisions	50 061	16 774	33 287	(1 011)	
Résultats sur opérations faites en commun	(44 569)	3 654	(48 223)		
	30 774	29 869	905	(1 521)	(14 762)

La perte constatée en 1991 dans la rubrique «opérations faites en commun» est due à la prise en compte de la quote-part de la SGE (8,5%) dans le résultat au stade du GIE Transmanche pour (47 476) milliers de francs. Ce résultat est compensé par une reprise de provision de même montant.

Par ailleurs, les charges courantes intègrent les redevances d'assistance versées à la Compagnie Générale des Eaux dans les mêmes conditions que lors des exercices précédents.

14 - RÉSULTAT FINANCIER

En milliers de francs

	1991	1990	VARIATION
Frais financiers nets	(143 776)	(161 792)	18 016
Résultat de change	7 683	(6 327)	14 010
Revenus du portefeuille et résultat des filiales SNC/SCS	334 194	373 402	(39 208)
Autres (Dotations) Reprises de provisions financières	(22 345)	10 128	(32 473)
	175 756	215 411	(39 655)

La diminution des frais financiers nets en 1991 reflète la baisse de l'endettement moyen de la SGE sur la période. Les dividendes reçus se sont élevés à 112 533 milliers de francs en 1991 (dont Cofiroute 53 500 milliers de francs) contre 133 056 milliers de francs en 1990 (dont Cofiroute 71 540 milliers de francs).

La quote-part revenant à la SGE du résultat des filiales sous forme de SNC et SCS a représenté 221 661 milliers de francs en 1991 contre 240 346 milliers de francs en 1990.

15 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers de francs

	1991	1990	VARIATION
Résultat sur opérations en capital			
- Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	558	1 677	(1 119)
- Cessions d'immobilisations financières	67 488	4 972	62 516
Résultat sur opérations de gestion	(109 818)	(49 504)	(60 314)
(Dotations) Reprises de provisions	116 687	14 834	101 853
	74 915	(28 021)	102 936

Le résultat négatif sur opérations de gestion enregistré en 1991 correspond pour 104 705 milliers de francs à des charges afférentes à des garanties de passif délivrées par la SGE lors d'exercices précédents.

Ces charges ont, pour l'essentiel, été neutralisées par des reprises de provision.

16 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au 31 décembre 1991, la société dispose de reports déficitaires pour un montant de 144,8 millions de francs et d'amortissements réputés différés, reportables sans limitation de durée, pour 7,7 millions de francs.

17 a - ENGAGEMENTS DONNÉS HORS BILAN

En milliers de francs

	31/12/91	31/12/90
Avals et cautions	2 378 195	2 909 441
Indemnités de départ en retraite	292	1 683
Autres engagements donnés	4 890 898	6 503 934
	7 272 005	9 415 058

Les contregaranties données par la SGE à des établissements financiers dans le cadre de marchés obtenus par ses filiales représentent 1,7 milliard de francs, inclus dans le montant des avals et cautions.

Les autres engagements donnés concernent la prise en charge par la SGE du passif des filiales dont elle est associée en nom ou en qualité de commanditée.

La diminution constatée en 1991 provient :

- de la sortie de la SNC SABL A (496 millions de francs) ;
- d'une diminution des passifs des autres filiales.

17 b - ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

En milliers de francs

	REDEVANCES PAYÉES		REDEVANCES RESTANT A PAYER			TOTAL A PAYER	PRIX D'ACHAT RÉSIDUEL
	DE L'EXERCICE	CUMULÉES	JUSQU'A 1 AN	+1 AN A 5 ANS	+5 ANS		
Terrains/Constructions	—	—	58 734	277 645	493 668	830 047	77 290

Il s'agit du contrat de crédit-bail relatif à la construction du futur siège social de la SGE.

18 - RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations des dirigeants de la SGE, y compris les jetons de présence versés aux administrateurs s'est élevé à 7 390 milliers de francs en 1991 contre 6 749 milliers de francs en 1990.

19 - EFFECTIF MOYEN

	1991	1990
Ingénieurs et Cadres	34	28
Autres collaborateurs	25	22
	59	50

20 - SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SGE

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

Société Anonyme au capital de 2239355900F

Siège Social : 52, rue d'Anjou - 75984 PARIS CEDEX 08

R.C.S. PARIS B 780 129961

intègre les comptes de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

selon la méthode de l'intégration globale (pourcentage de détention au 31/12/1991 = 79,59%).

21 - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31.12.91

En milliers de francs

	CAPITAL	RÉSERVES REPORT A NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DÉTENUE %	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AV. CONSENTIS PAR LA SGE	MONTANT CAUTIONS ET AVALS PAR LA SGE	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE	BÉNÉFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SGE
				BRUTE	NETTE					

A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS:

1) FILIALES

(50% au moins du capital détenu par la société)

SOGEA	548 392	218 983	99,14	1 285 453	1 285 453	150 000	492 296	2 599 482	113 748	38 702
COCHERY BOURDIN CHAUSSE	635 000		100,00	635 000	635 000	178 880		3 837 978	156 981	
SOCOFREG	350 805	761	100,00	391 050	391 050	67 346			6 742	6 515
VIAFRANCE	350 000	207	100,00	350 207	350 207	38 191		2 417 521	81 330	
CAMPENON BERNARD	225 000		100,00	224 990	224 990		162 217	1 990 150	(55 520)	
SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ	200 000	1 587	95,01	190 017	190 017	5 558	22 673	2 013 903	57 208	
WANNER ISOFI	82 224	90	98,06	80 625	80 625	14 835	31 890	1 325 226	(40 927)	
G+H MONTAGE Beteiligungsverwaltungsgesellschaft	42 706	35 938	100,00	68 246	68 246	574 592			(9 354)	
LEFORT FRANCHETEAU	57 939		100,00	62 418	62 418	2 560		194 618	15 112	
FREYSSINET INTERNATIONAL	22 000	23 375	99,98	56 143	56 143		8 711	10 866	4 835	
TNEE	51 614	20 101	100,00	23 614	23 614		2 400	838 141	27 408	
THINET SUD	2 040		100,00	2 000	2 000			2 138	21 041	
SNEL	250	382	97,92	979	615				(17)	
SEMANA	300	346	99,67	293	126	26 011			(521)	
ELECTRA	100		99,90	100	100				(5)	
COGIS	100		99,90	100	100				(4)	
SOMAG	10		99,00	10	10			2 254	(2 089)	
ORNEM	15 150	(11 652)	100,00	25 249		46 639			(10 956)	

2) PARTICIPATIONS

(10 à 50% du capital détenu par la société)

COFIROUTE	1 014 629	229 215	30,66	367 905	367 905			2 655 332	383 554	53 500
IMMOBILIÈRE PHÉNIX	418 681		11,47	120 000	120 000			3 177 502		
GTIE	94 309	218 309	11,69	78 500	78 500			1 046 034		5 845
ASCOP	3 000	3 436	47,50	8 000	8 000			26 711	3 253	950
PONT DE SAINT-NAZAIRE	25 000		23,65	6 437	6 437			Non disponible		1 774
SELT	20 000	313	10,13	2 025	2 025	1 672		57 434	23 581	
EPE PROJEKTENWICKLUNG	6 833		25,00	1 704	1 704					
CIE INTERNATIONALE D'ÉQUIPEMENT	10 000	826	7,00	700	700			325	(921)	
THINET INTERNATIONAL	86 000		10,00	8 062	—			Non disponible		
GÉNÉCOMMERCE	25 000	(7 235)	20,00	5 000	3 500			4 355	(4 099)	

B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX:

1) FILIALES NON REPRISES AU PARAGRAPHE A:

a) Filiales françaises (ensemble)	154	54
b) Filiales étrangères (ensemble)	6 283	

2) PARTICIPATIONS NON REPRISES AU PARAGRAPHE A:

a) Dans des sociétés françaises (ensemble)	213 510	213 437
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)	31 214	

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En milliers de francs

	1987	1988	1989	1990	1991
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	703 561	1 985 115	1 987 934	1 999 448	1 999 448
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	41 385 930	23 354 297	23 387 457	23 522 912	23 522 912
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes	0	0	0	0	0
d) Nombre maximal d'actions futures à créer (1)					
- Par conversion d'obligations	(a) 80 300	(b) 11 962	(c) 7 975	(d) 3 987	0
- Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	173 589	189 107	227 046	262 701	164 934
b) Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(747 403)	94 938	779 178	204 968	143 645
c) Impôts sur les bénéfices	17	17	14 216	12 728	1 007
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(203 262)	(206 671)	349 151	204 530	280 438
f) Résultat distribué	0	0	0	0	117 615 (2)
RÉSULTAT PAR ACTION					
a) Résultats après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	(18,06)	4,06	32,71	8,17	6,06
b) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4,91)	(8,85)	14,29	8,69	11,92
c) Dividende net attribué à chaque action	0	0	0	0	5
PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	73	65	59	50	59
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	18 808	50 004	21 266	26 059	27 951
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	10 016	21 797	8 689	9 080	9 097

(a) 55 000 × 1,46

(b) 41 250 × 0,29

(c) 27 500 × 0,29

(d) 13 750 × 0,29

(1) Non compris 275 000 options utilisables à compter du 01/01/93 dans le cadre d'un Plan de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 30/06/88 et le Conseil d'Administration du 5/12/91.

(2) Dividende de 5 francs par action proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 1992.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31/12/1991

EN MILLIERS DE FRANCS

	NOMBRE D' ACTIONS OU DE PARTS	VALEUR NETTE COMPTABLE
SOGEA	906 130	1 285 453
COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ	6 349 999	635 000
SOCOFREG	3 340 964	391 050
COFIROUTE	1 244 183	367 905
VIAFRANCE	3 499 998	350 207
CAMPENON BERNARD	2 249 900	224 990
SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ - SDEL	1 900 170	190 017
SAINT GOBAIN (Actions)	345 150	161 581
IMMOBILIÈRE PHÉNIX	2 400 000	120 000
WANNER ISOFI	806 250	80 625
GTIE	36 759	78 500
G+H MONTAGE BETEILIGUNGSVER.	1	68 246
LEFORT FRANCHETEAU	579 385	62 418
FREYSSINET INTERNATIONAL	137 470	56 143
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS	123 130	35 708
TUNZINI	430 104	23 614
SAINT GOBAIN (Bons de souscriptions)	241 738	10 423
ASCOP	14 250	8 000
PONT SAINT-NAZAIRE	59 124	6 437
GÉNÉCOMMERCE	49 999	3 499
CIE DU BTP	112 212	3 341
SELT	20 250	2 025
THINET SUD	67 999	2 000
E.P.E. PROJEKTENTWICKLUNG	500 000	1 704
SCIE DOMAINE DE LA GRANGE	109 200	1 092
GOBTP	5 850	981
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ÉQUIPEMENT	7 000	700
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE L'EST DE LYON	9 792	615
GIMAT	6 250	560
PARKING VENDÔME	1 114	594
C.C.I.	6 996	400
PARKING SAINT-HONORÉ	208	270
SCI PIERRE QUI LÈVE	2 500	250
ZAM C.C.I.	1 800	180
FRAMATEG	1 500	150
INTERINFRA	1 333	133
SEMANA	2 990	126
PARKING MARIGNY VINCENNES	750	125
SCI PUTEAUX KUPKA	12 000	120
ÉLECTRA	999	100
COGIS	999	100
TITRES DONT LA VALEUR EST INFÉRIEURE À 100 000 F		1 190

4176572

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1991

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 1989, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1991,

■ 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

■ 2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application des dispositions des articles 356 et 356-3 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 7 mai 1992.

SALUSTRO, VINCENT GAYET
et Associés

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés

B. CATTENOZ

B. LEBRUN

Membre de DELOITTE ROSS TOHMATSU

B. MONTAGNE

M. BOUSQUET

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1991

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 1989, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la vérification du rapport sur la gestion du Groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1991,

■ 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises dans la consolidation.

■ 2. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion.

Paris, le 7 mai 1992.

SALUSTRO, VINCENT GAYET
et Associés

B. CATTENOZ

B. LEBRUN

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés

Membre de DELOITTE ROSS TOHMATSU
B. MONTAGNE M. BOUSQUET

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1991

Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de cette loi.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET PRÉALABLEMENT AUTORISÉES

1. Reclassement des activités "Produits-béton" de la Société Générale d'Entreprises au sein de la Compagnie Générale des Eaux.

Dans le cadre du reclassement des activités "Produits-Béton" du groupe Générale des Eaux, votre société a cédé 241 907 actions SEPEREF à la Compagnie Générale des Eaux le 11 décembre 1991 pour une somme globale de F. 72 572 112.

Administrateurs concernés :
Messieurs Guy DEJOUANY et Jean-Louis BEFFA.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 8 octobre 1991.

2. Cession à la Compagnie Générale des Eaux de la participation détenue dans Santerne.

Administrateurs concernés :
Messieurs Guy DEJOUANY et Jean-Louis BEFFA.

Votre société a cédé le 31 décembre 1991 à la Compagnie Générale des Eaux les 99 998 actions qu'elle détenait dans Santerne. Le montant de la transaction s'est élevé à F. 69 998 600.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 5 décembre 1991.

3. Acquisition par la Société Générale d'Entreprises d'une partie des titres et bons de souscription de la Compagnie de Saint-Gobain détenus par SOGEA.

Administrateurs concernés :
Messieurs Antoine ZACHARIAS, Serge MICHEL et
Michel CAMBOURNAC.

Votre société a acquis le 31 décembre 1991 auprès de la société SOGEA 223 488 bons de souscription et 257 392 actions de la Compagnie de Saint-Gobain pour des montants respectifs de F. 7 822 080 et F. 113 509 872.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 5 décembre 1991.

4. Acquisition par la Société Générale d'Entreprises d'un contrat de crédit-bail souscrit initialement par SOGEA.

Administrateurs concernés :
Messieurs Antoine ZACHARIAS, Serge MICHEL et
Michel CAMBOURNAC.

Votre société a acquis le 31 décembre 1991 auprès de SOGEA un contrat de crédit-bail immobilier souscrit initialement par cette dernière. Ce contrat permet d'assurer le financement d'une partie des installations devant constituer le futur siège du Groupe à Rueil-Malmaison.

Le montant de la transaction s'est élevé à F. 48 038 120.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 5 décembre 1991.

Paris, le 7 mai 1992.

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés

SALUSTRO, VINCENT GAYET
et Associés

Membre de DELOITTE ROSS TOHMATSU
B. MONTAGNE M. BOUSQUET

B. CATTENOZ B. LEBRUN

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 1991

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1991 tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve spécialement le montant des charges non déductibles (article 39.4 du C.G.I.) mentionné dans le rapport du Conseil d'Administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 1991 s'élève à 280 437 642,57 francs, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration et décide :

- d'affecter à la réserve légale la somme de 27 743 405 francs,
- d'affecter à la réserve spéciale des plus-values à long terme la somme de 74 114 225,59 francs,
- de reporter à nouveau la somme de 60 965 451,98 francs,
- de prélever, pour être répartie entre les actionnaires, la somme de 117 614 560 francs.

En conséquence, le dividende net versé à chacune des 23 522 912 actions composant le capital social sera de 5 francs. A ce dividende s'ajoutera l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 francs pour former un revenu global de 7,50 francs.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 25 juin 1992. Le solde du paiement du dividende en numéraire sera effectué le 10 août 1992.

Dans le cadre de la répartition ci-dessus proposée, l'Assemblée Générale prend acte qu'au titre de l'exercice 1991, la réserve spéciale des plus-values à long terme doit être dotée d'un montant de 60 263 498,20 francs. Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dans sa réunion du 20 juin 1991, avait pris l'engagement de doter la réserve spéciale des plus-values à long terme pour 41 594 132,39 francs au plus tard au cours de l'exercice 1993. En conséquence, la somme totale à doter à cette réserve s'élève à 101 857 630,59 francs.

L'Assemblée Générale décide de constituer une dotation à la réserve légale et de l'assimiler à une dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme pour un montant de 27 743 405 francs. Le solde, soit 74 114 225,59 francs, est doté directement à la réserve spéciale des plus-values à long terme.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 1988, 1989 et 1990.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément à l'article 19 des statuts, décide d'accorder à chaque Actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire.

Les actions nouvelles, objet de la présente option, seront émises à une valeur fixée à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au franc immédiatement supérieur.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'Actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soultte en espèces.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1^{er} janvier 1992. Les Actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions entre le 25 juin 1992 et le 25 juillet 1992. Au-delà de cette date, le dividende sera payé uniquement en espèces.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration pour assurer l'exécution des décisions précitées, en préciser les modalités d'application et d'exécution, constater le nombre d'actions émises en application de la présente résolution et apporter à l'article 6 des statuts toutes modifications nécessaires relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui le représentent.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, leur en donne acte et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration jusqu'à la date d'expiration dudit exercice.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, conformément à l'article 99 de la loi du 24 juillet 1966, le transfert du siège social de :

COURBEVOIE (92400) - 34, place des Corolles
à RUEIL-MALMAISON (92500)
1, Cours Ferdinand de Lesseps

à compter du 8 août 1992, décidé par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 6 mai 1992.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prévus par la loi.

Crédit photographique

Agence Magnum : Yan Berry : pages : 9, 20, 26, 28, 29, 30, 31, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51 - Richard Kalvar : pages : 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19.
Jean-Pierre Bollé : page 41 - Louis Colla : pages 15, 32 - Christian Dumont : page 24 - Jean-Philippe Fuzier : page 25 - Philippe Guignard : page 21 - Gabriel Liesse (CNES - ESA - Arianespace) : page 22 - Antonio da Silva : pages 14, 32 - Laurent Zilbermann : page 23.

Conception et réalisation :

EDIFI - R.C.S. B 334964079 - Tél. (1) 47.12.61.61

GROUPE

